

Baromètre ACMS de la santé au travail

Résultats 2024



Sommaire

- L'ACMS, n° 1 de la prévention et santé au travail
- Chiffres clés
- **Baromètre ACMS 2024**
- Les employeurs
- Les salariés
- Les représentants du personnel

L'ACMS, n°1

des services de prévention et de santé au travail en France



Président :
Dominique OLIVIER



Directeur général :
Nicolas LE BELLEC



- **1 million** de salariés suivis
- Sur près de **80 000 lieux** de travail
- **49 000 entreprises** adhérentes
 - Dont 95 % ont moins de 50 salariés
 - Dans tous secteurs d'activité dont 20 % commerce de gros ou de détail
- **54 centres** médico-sociaux en Île-de-France
- **42 centres** médicaux mobiles

Chiffres clés

Rapport d'activité 2023

420 000 visites de santé au travail

↳ Dont 200 000 visites d'embauche



Par 220 médecins du travail,
180 infirmiers

25 000 entretiens sociaux par an



Par 40 assistants de service
social

**30 000 interventions de
prévention sur lieux de travail**



Par nos médecins et
infirmiers
mais aussi,



200 intervenants en
prévention des risques
professionnels (IPRP)
et assistants de santé
au travail

Baromètre ACMS de la santé au travail

3 enquêtes annuelles de satisfaction auprès de nos adhérents, en mai-juin

- employeurs – depuis 2018
- salariés en visite – depuis 2020
- représentants du personnel – depuis 2022

Une grille de questions identique pour identifier les évolutions + un enrichissement par de nouvelles questions.



Les employeurs

Méthode

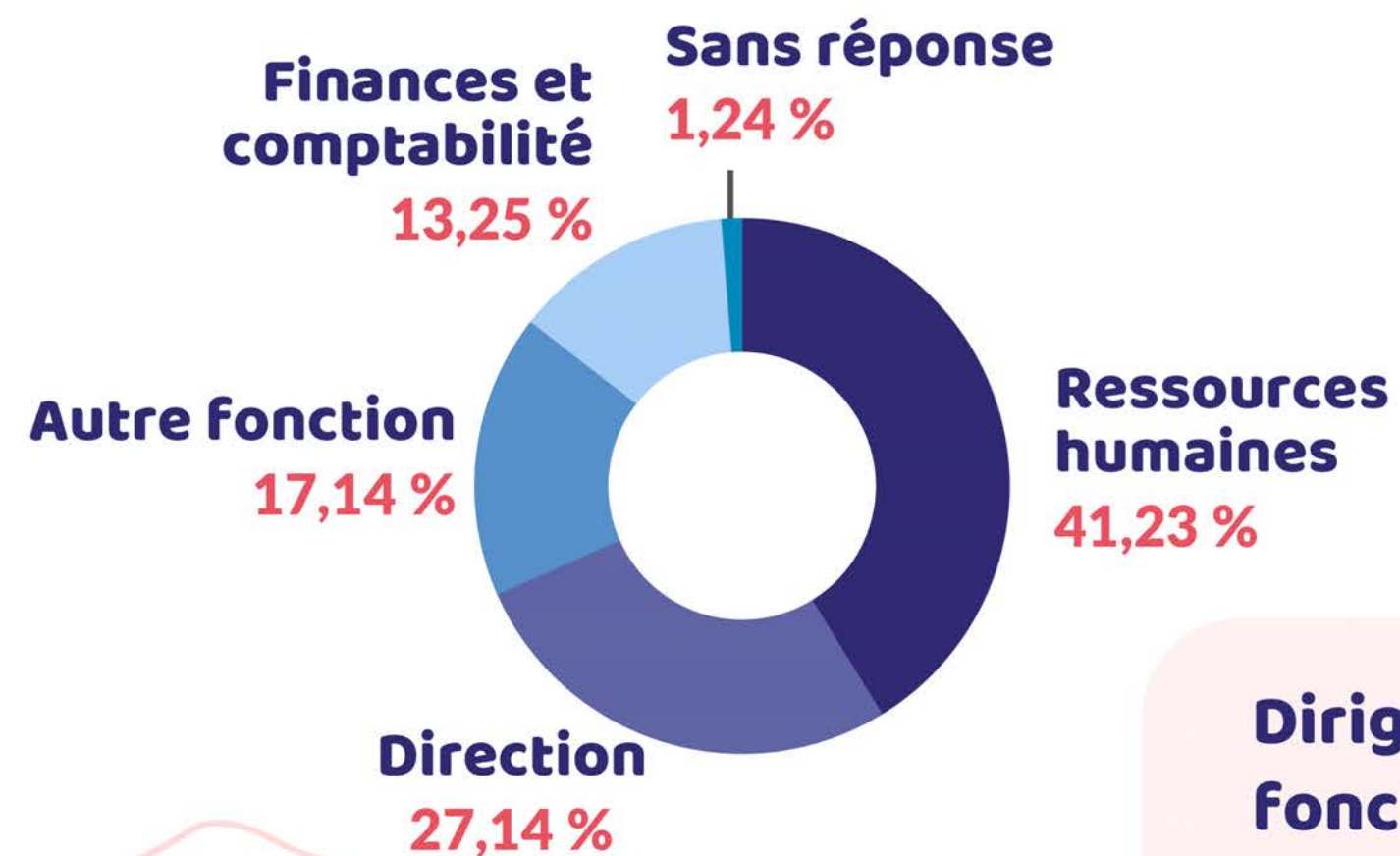
Enquête menée du **13 mai au 3 juillet 2024** pour la 7^e année consécutive.

- Un lien vers un questionnaire en ligne a été transmis par e-mailing à plus de 45 000 contacts adhérents.
- 4 607 questionnaires ont été retournés.



Qui sont-ils ?

Fonctions des répondants



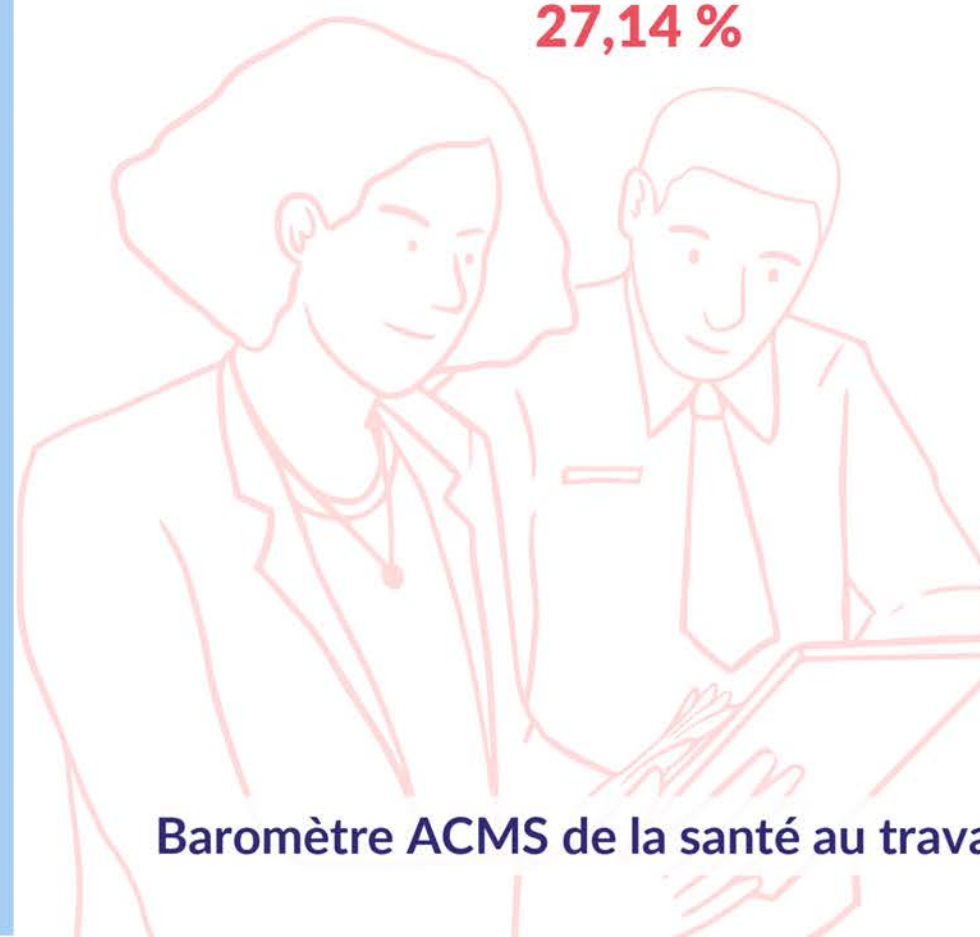
Dirigeants et fonctions RH



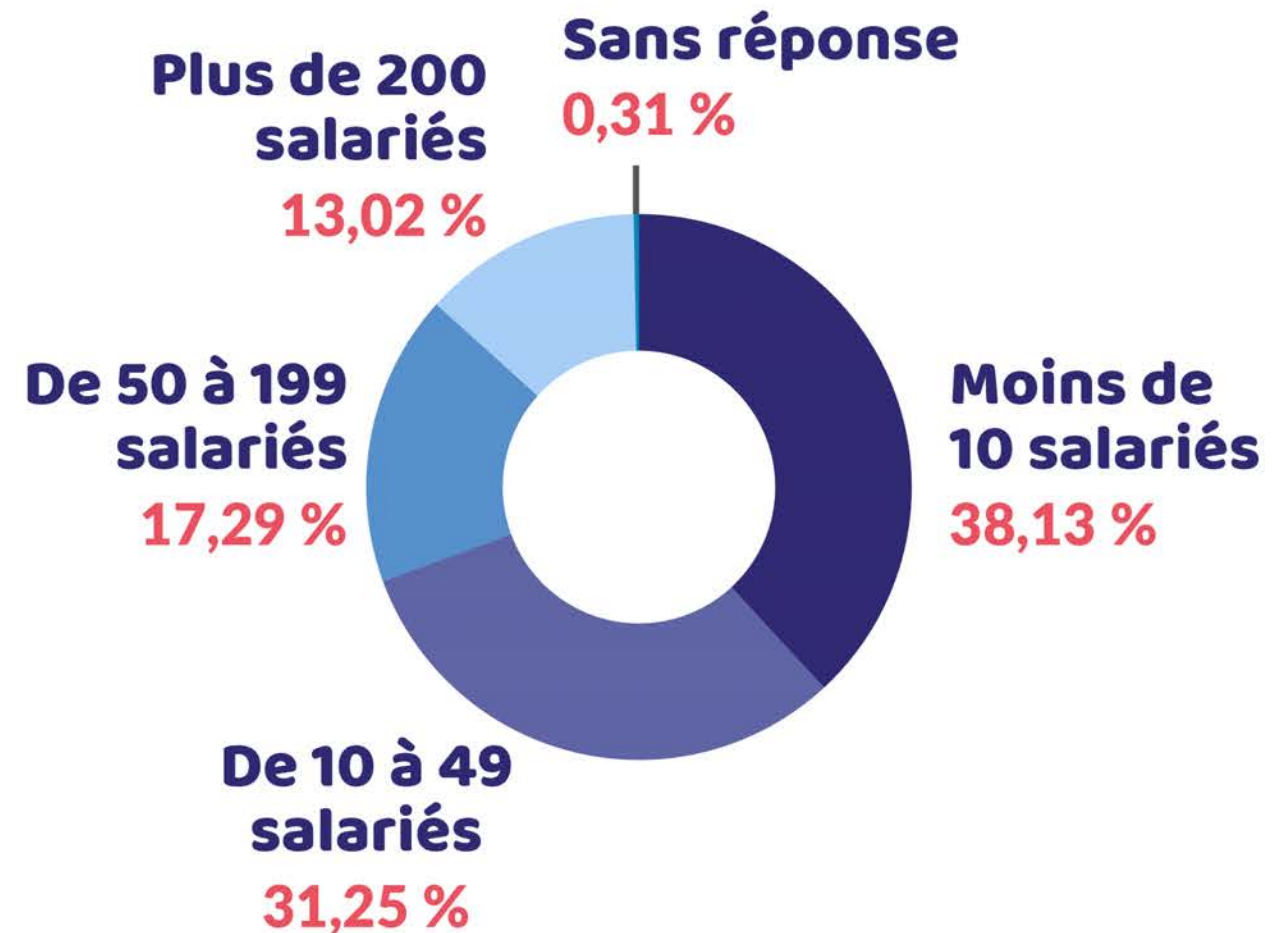
68,37 %

des répondants

(depuis 2018, entre 68,37 % et 73,27 %)



Tailles des entreprises

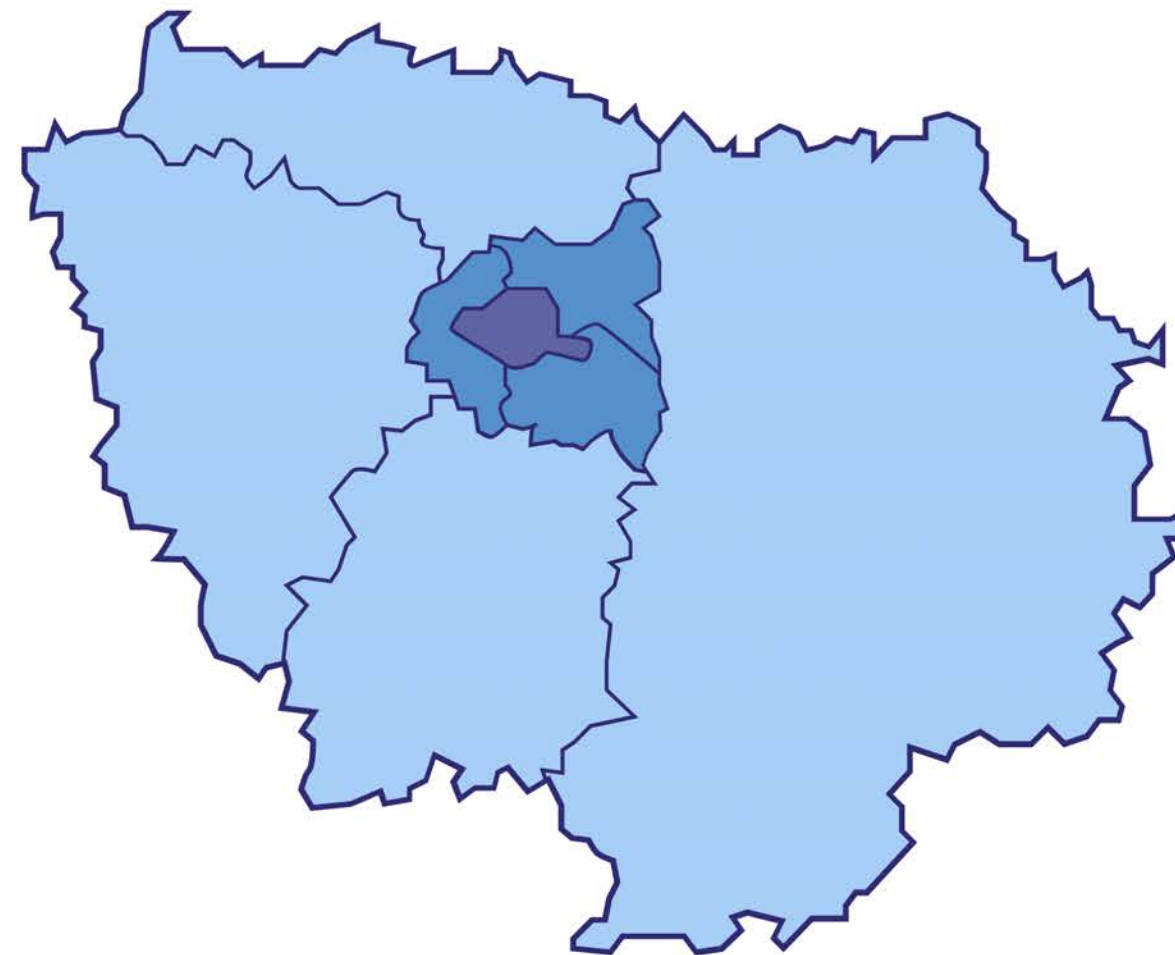


Entreprises < 50 salariés = **69,38 % des réponses**
(depuis 2018, entre 60,60 % et 72,78 %)
Mais elles constituent 95 % des adhérents de l'ACMS
→ sous-représentées

Entreprises > 50 salariés = **30,31 % des réponses**
Mais elles constituent 5,6 % des adhérents de l'ACMS
→ sur-représentées

Situation géographique

Siège de l'entreprise



Près de **40 % des répondants** se situent dans la grande couronne francilienne (depuis 2018, entre 36,65 % et 39,22 %) : légère sur-représentation*.

*Le volume des adhérents de l'ACMS se partagent équitablement entre la grande couronne, la petite couronne et Paris.

Entreprises « multi-sites »



Réponses

26,59 %

Oui

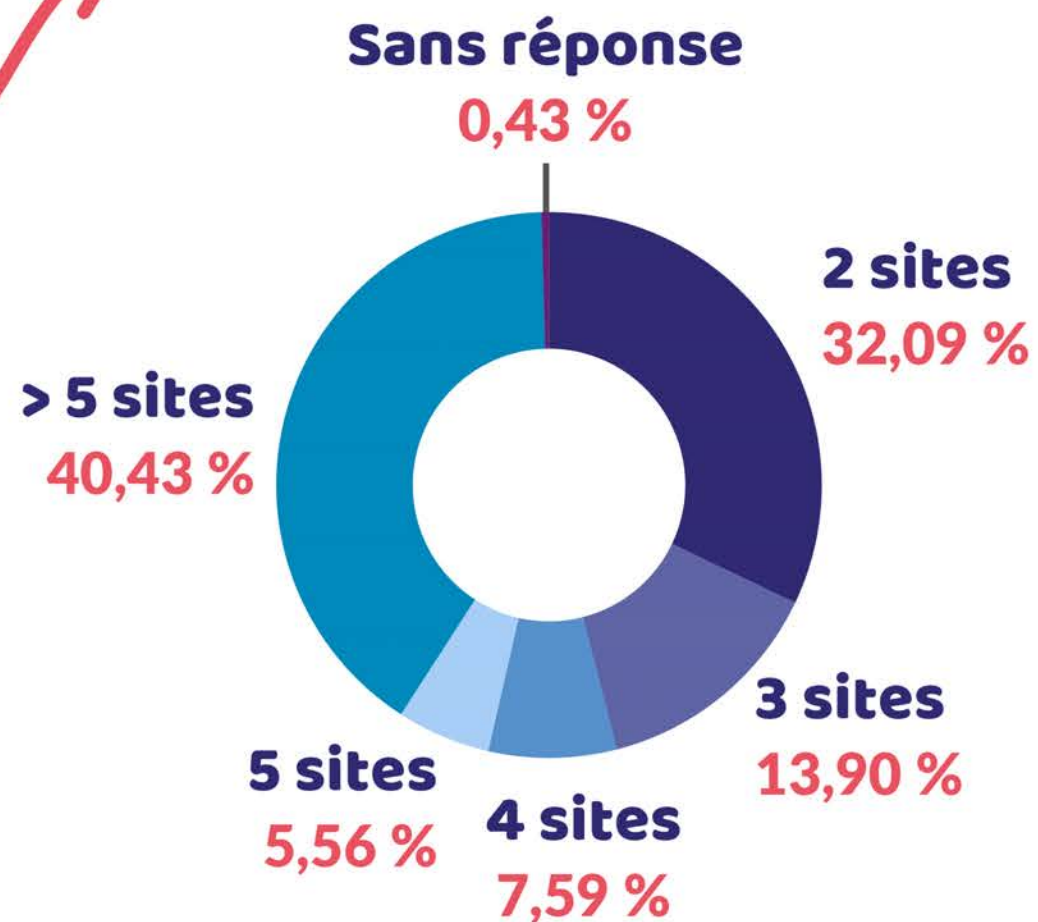
72,96 %

Non

0,45 %

Sans réponse

Si oui, nombre de sites

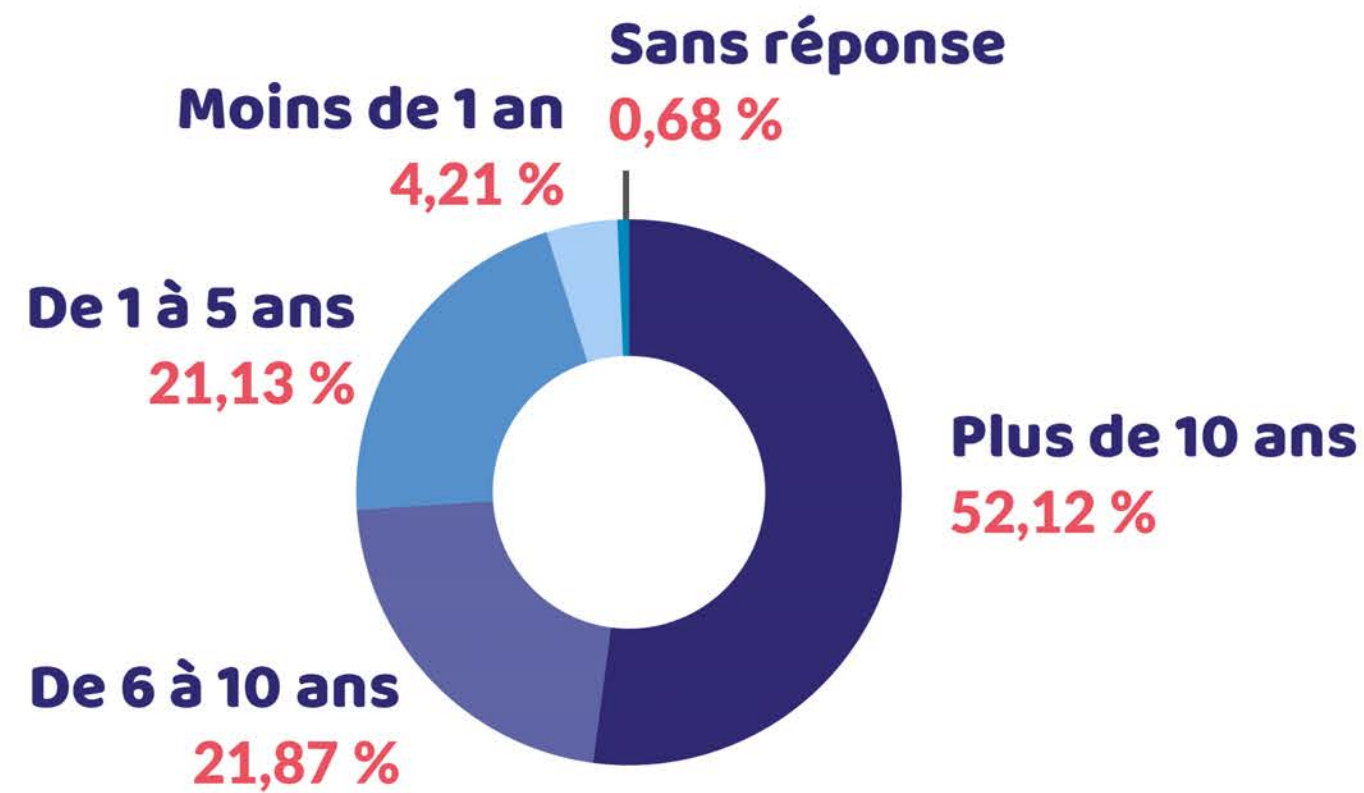


Entreprises regroupant plusieurs sites = sur-représentées
Les entreprises de plus de 5 sites représentent entre 40,43 % et 51,50 % des entreprises multi-sites répondantes depuis 2018.

→ Une vigilance plus forte quant à la qualité de service de l'ACMS ?

Fidélité à leur SPST*

Adhèrent à l'ACMS depuis...



Entreprises adhérentes de l'ACMS depuis +10 ans > ½ des répondants

Les adhérents depuis +10 ans représentent, depuis 2020**, plus de la moitié des répondants (entre 50,10 % et 52,94 %).

*Service de prévention et de santé au travail.

** La question n'était pas posée avant 2020.

Communication avec le service de prévention et de santé au travail

Moyens de communication



82,99 %
par courriel



60,96 %
par téléphone



58,73 %
sur portail
adhérent



7,88 %
échange en
face à face



1,38 %
autre

L'espace adhérent en ligne, moyen de communication avec l'ACMS pour l'employeur, talonne aujourd'hui le téléphone : une progression remarquable (entre 13,13 % et 41,12 % de 2020* à 2023).

→ Succès du nouveau portail adhérent déployé par l'ACMS fin 2023.

*La question n'était pas posée avant 2020.



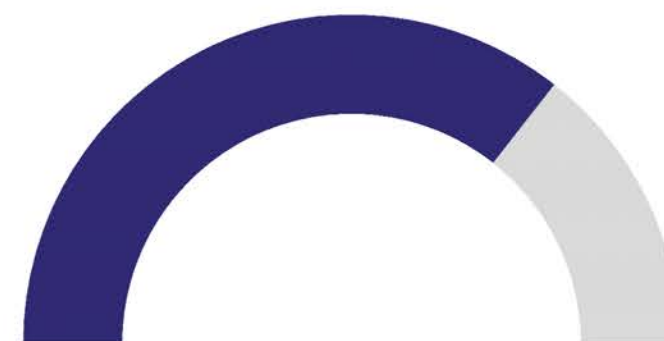
Que connaissent-ils ?

De leur SPST

Le nom et les coordonnées...

 de leur médecin
du travail

Entre **68,98 %**
et **76,10 %**
depuis 2018

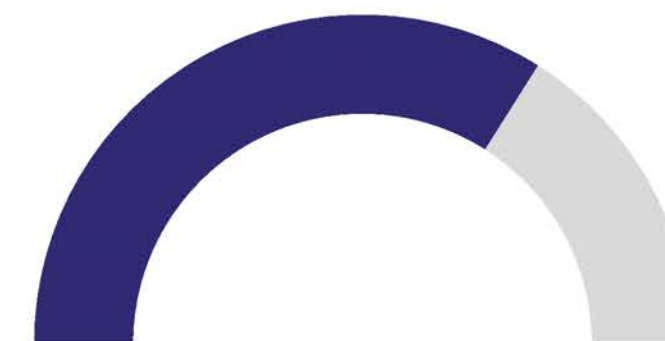


71,13 %
en 2024

de la personne en
charge de leur dossier
administratif



Entre **68,56 %**
et **73,90 %**
depuis 2018

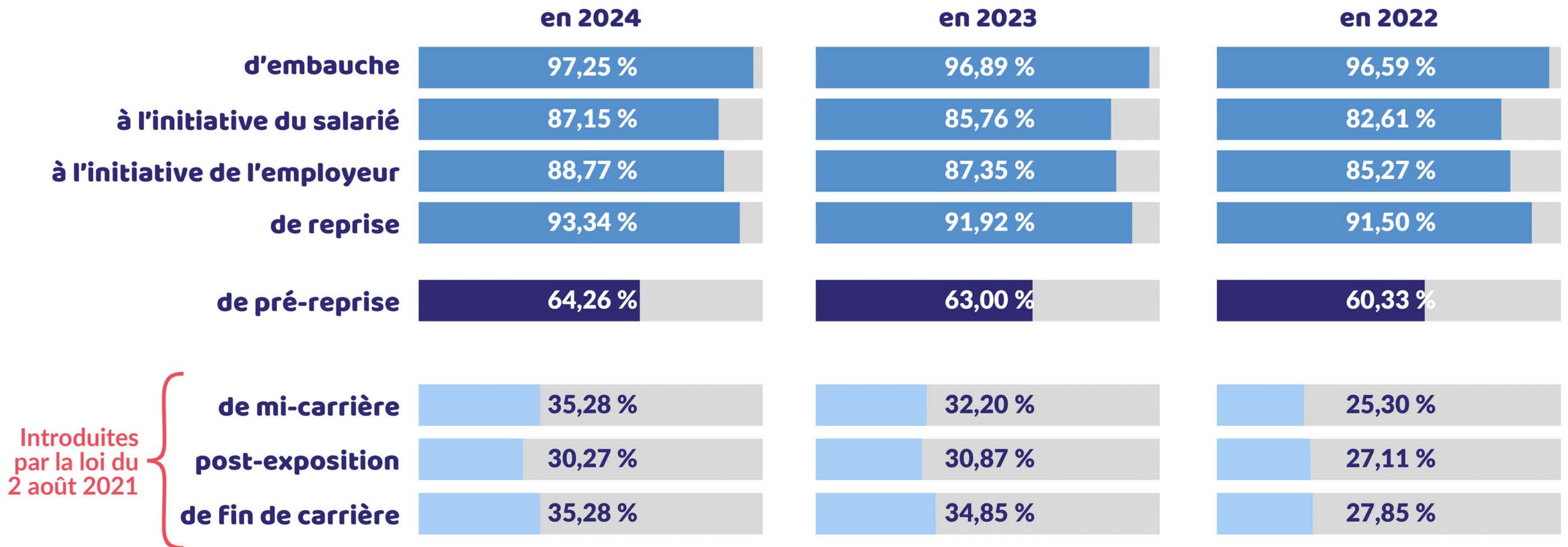


67,90 %
en 2024

→ **Tendance de fond** : plus de 2/3 des répondants connaissent leurs contacts à l'ACMS.

Des visites réglementaires

Connaissent la visite...



Les nouvelles visites réglementaires, en place depuis la dernière réforme de la santé au travail*, restent méconnues des employeurs. La visite de pré-reprise également (pourtant un levier essentiel dans la prévention de la désinsertion professionnelle) : plus d'un tiers des employeurs répondants ne la connaissent pas (depuis 2018, réponse « oui » = entre 57,86 % et 67,10 %).

*Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021, en application depuis le 31 mars 2022.

Des compétences des équipes pluridisciplinaires de santé au travail



71,61 %

Oui

28,25 %

Non

0,13 %

Sans réponse

Plus de **28 % des répondants** (depuis 2021*, entre 19,18 % et 28,25 %) ignorent que les IPRP** mènent des actions de prévention des risques professionnels sur les lieux de travail.

Du service social



42,73 %

Oui

57,01 %

Non

0,26 %

Sans réponse

La connaissance du service social de l'ACMS reste insuffisante (depuis 2020, réponse « non » = entre 50,20 % et 61,71 %). Il s'agit pourtant de la clé de voûte de prévention de la désinsertion professionnelle. Inclus dans l'offre « socle » (cotisation obligatoire).

Des ateliers d'information et de prévention (AIP)



75,89 %

Oui

23,85 %

Non

0,26 %

Sans réponse

Les ateliers d'information et de prévention (AIP) sont connus par une large majorité d'adhérents. (Depuis 2021*, réponse « oui » = entre 75,53 % et 84,22 %.)

17,56 % des répondants disent avoir participé à au moins un AIP en visioconférence.

→ tendance à la hausse : 11,13 % en 2021*, 15,20 % en 2022, 17,09 % en 2023.

4,94 % des répondants disent avoir participé à au moins un AIP en présentiel.

→ en baisse significative après 3 années stables : 7,77 % en 2021*, 7,20 % en 2022, 7,39 % en 2023.

*La question n'était pas posée avant 2021.

**Intervenants en prévention des risques professionnels : ergonomes, psychologues de travail, techniciens HSE, spécialistes du risque chimique.

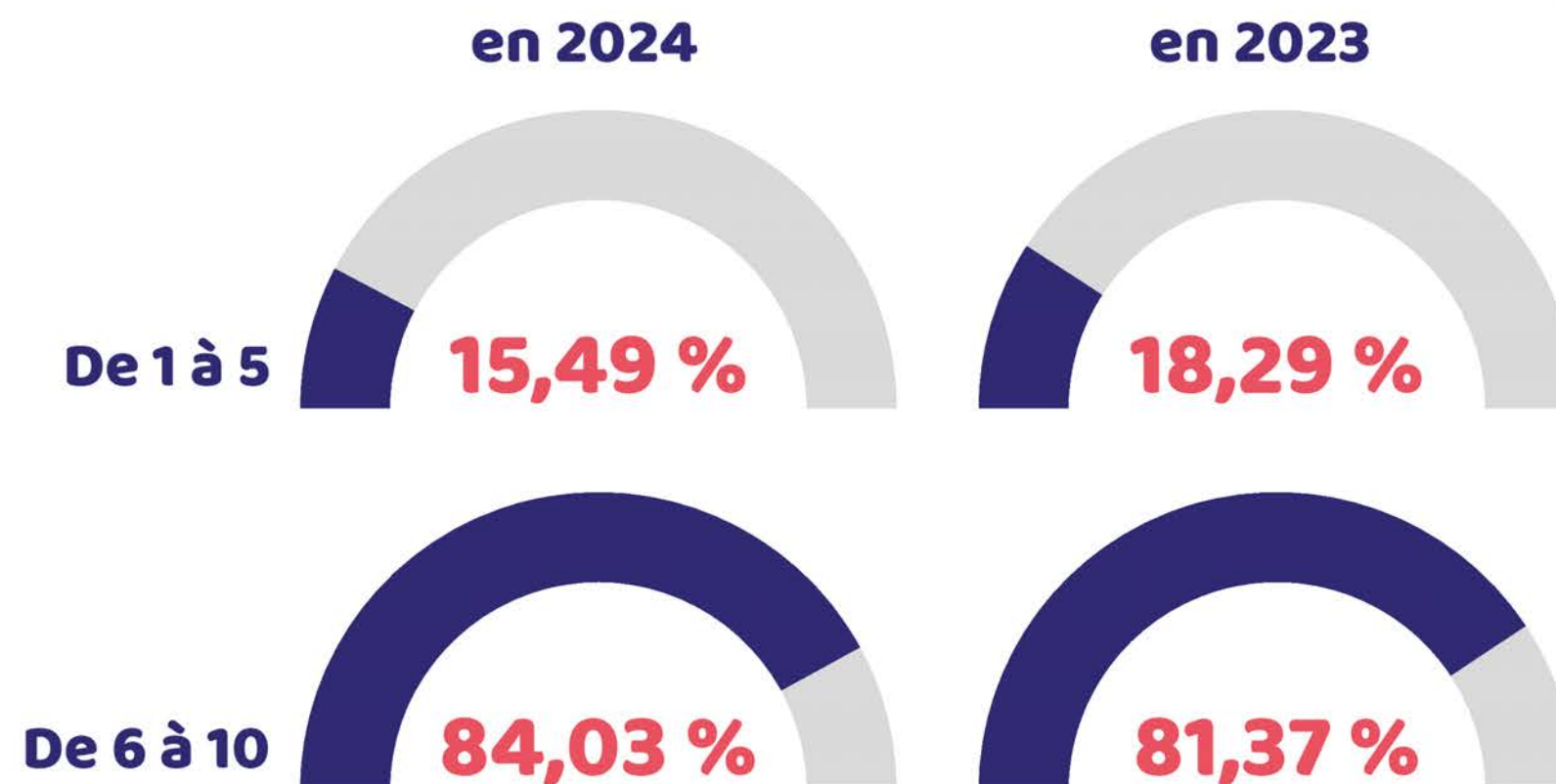
Que pensent-ils ?

Satisfaction globale

7,7 /10



Note sur 10



Note moyenne de satisfaction
en 2023 et en 2022 = 7,49/10



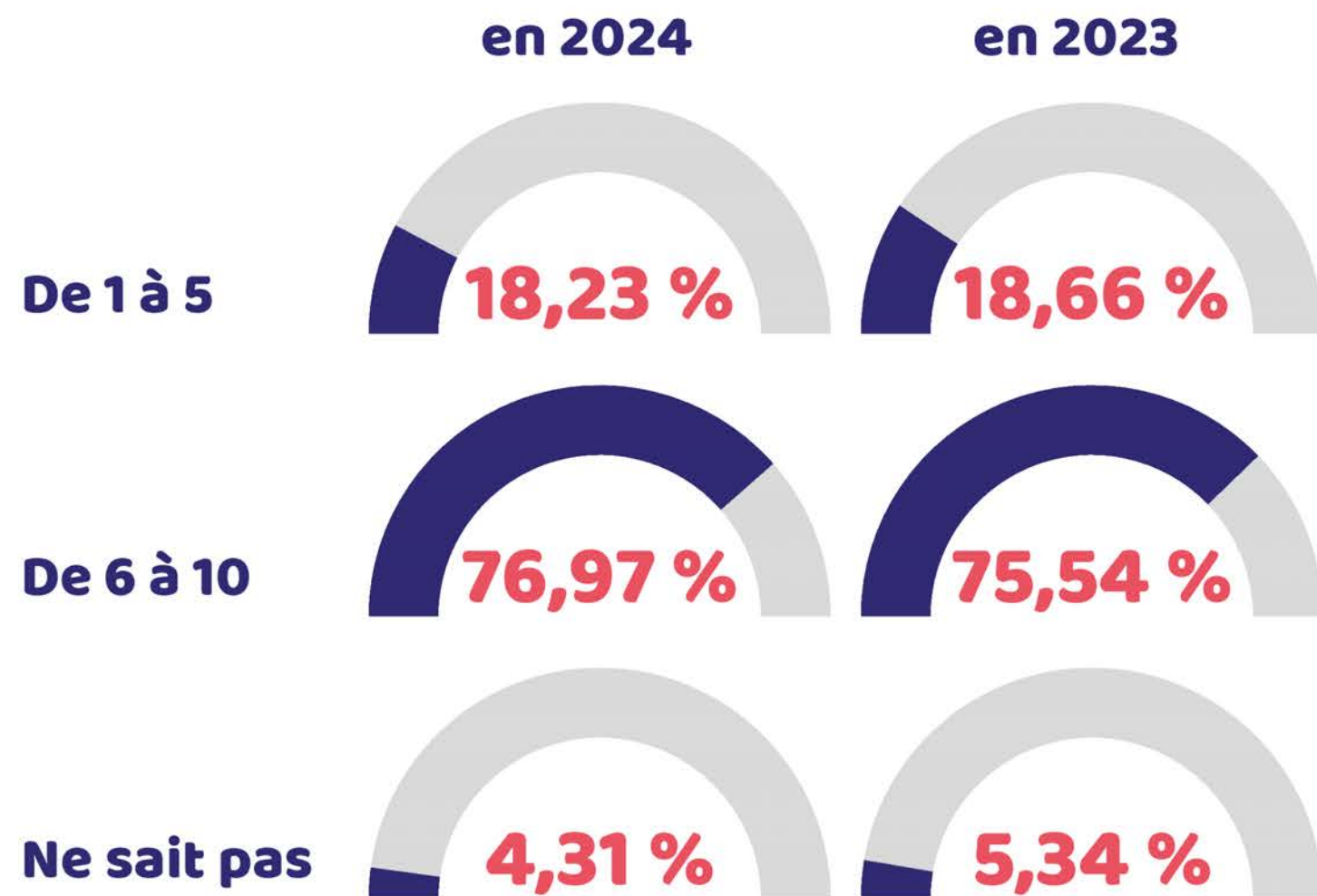
Satisfaction concernant...

Le suivi individuel de l'état de santé des salariés

7,47/10



Note sur 10



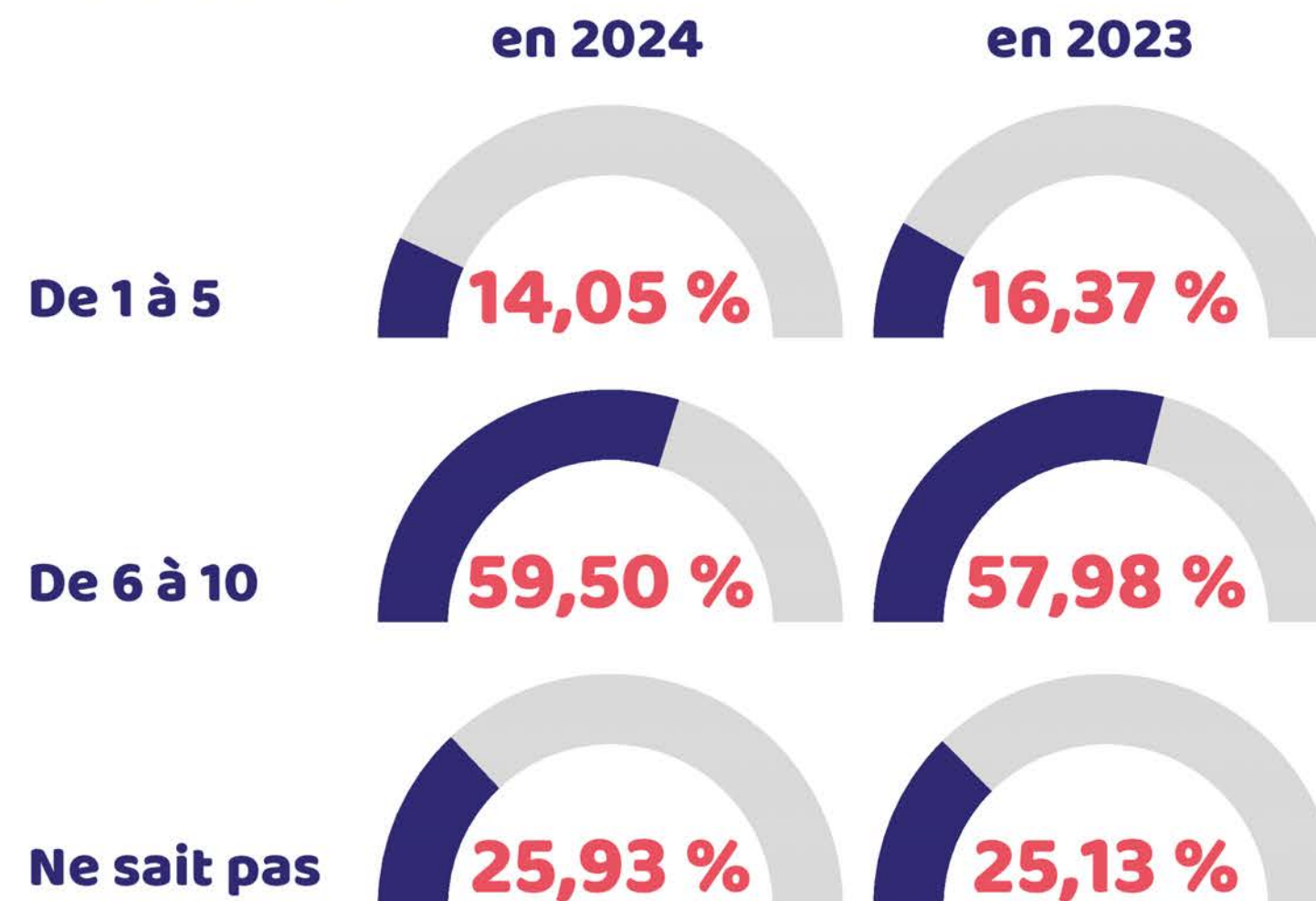
Note moyenne de satisfaction
en 2023 = 7,45/10
en 2022 = 7,26/10

Les actions sur le milieu de travail (AMT)

7,45/10



Note sur 10



Note moyenne de satisfaction
en 2023 = 7,37/10 et en 2022 = 7,07/10

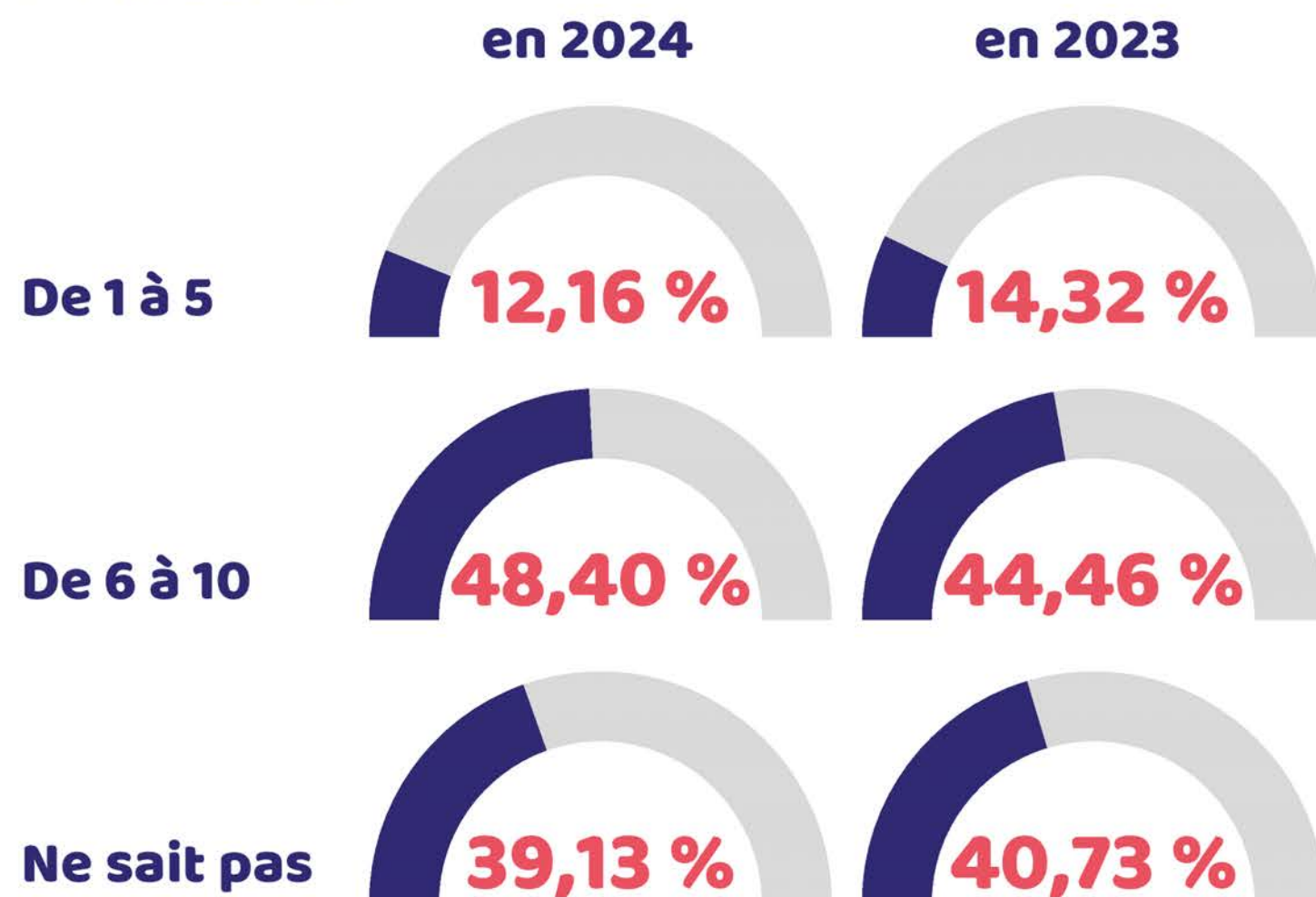
Mais plus de 1/4 des répondants (29,51 % en 2022) renonce encore à attribuer une note faute de connaissances sur les AMT.

Satisfaction concernant...

Le service social



Note sur 10



Note moyenne de satisfaction

en 2023 = 7,16/10 et en 2022 = 6,91/10

Mais près de 40 % des répondants (44,97 % en 2022) renonce encore à attribuer une note faute de connaissances sur le service social.

L'espace adhérent en ligne



- dans sa globalité **7,69/10**
- concernant sa simplicité d'utilisation **7,81/10**

90,12 % des répondants déclarent utiliser l'espace adhérent en ligne de l'ACMS, renouvelé au dernier trimestre 2023.

→ tendance à la hausse : 50,50 % en 2020*, 66,19 % en 2021, 64,37 % en 2022, 69,16 % en 2023.

*La question n'était pas posée avant 2020.

Que souhaitent-ils ?

En ce qui concerne...

Les actions de prévention des risques professionnels

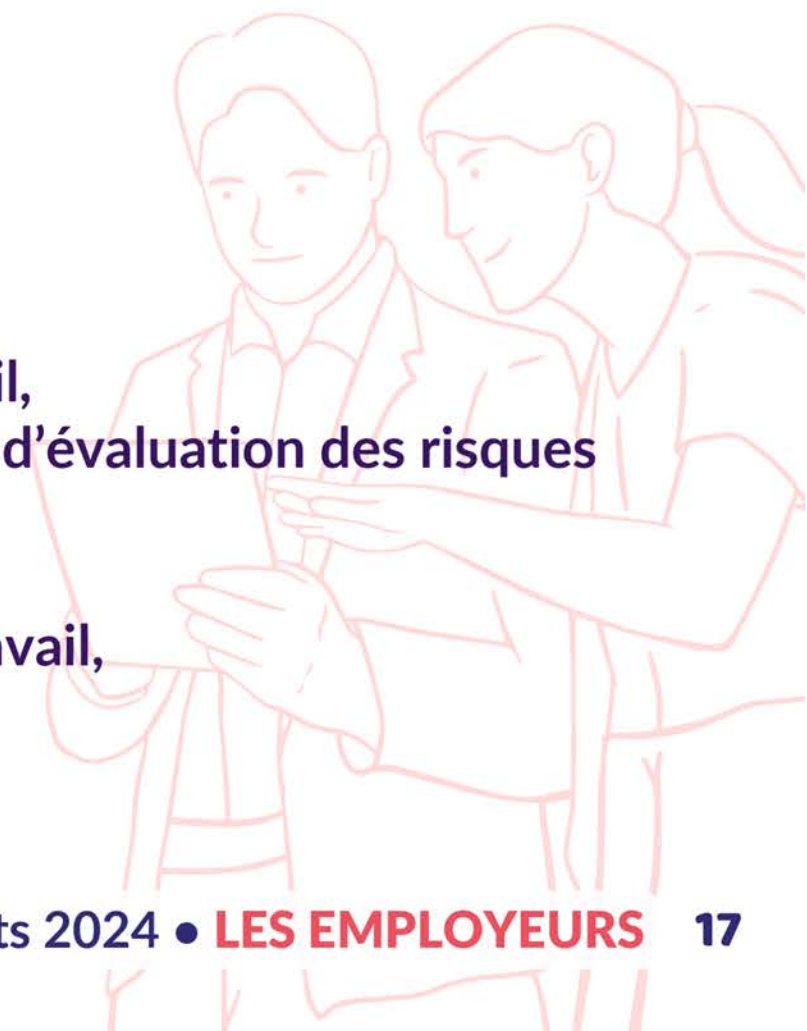
83,64 % des répondants (depuis 2019*, entre 76,60 % et 82,35 %) n'ont jamais exprimé ou n'ont aucune intention d'exprimer un besoin dans le domaine d'actions de prévention des risques.

➔ Bien qu'ils soient majoritaires à connaître les compétences des équipes pluridisciplinaires, les répondants restent donc nombreux à ne pas exprimer de besoins en actions sur le milieu de travail.

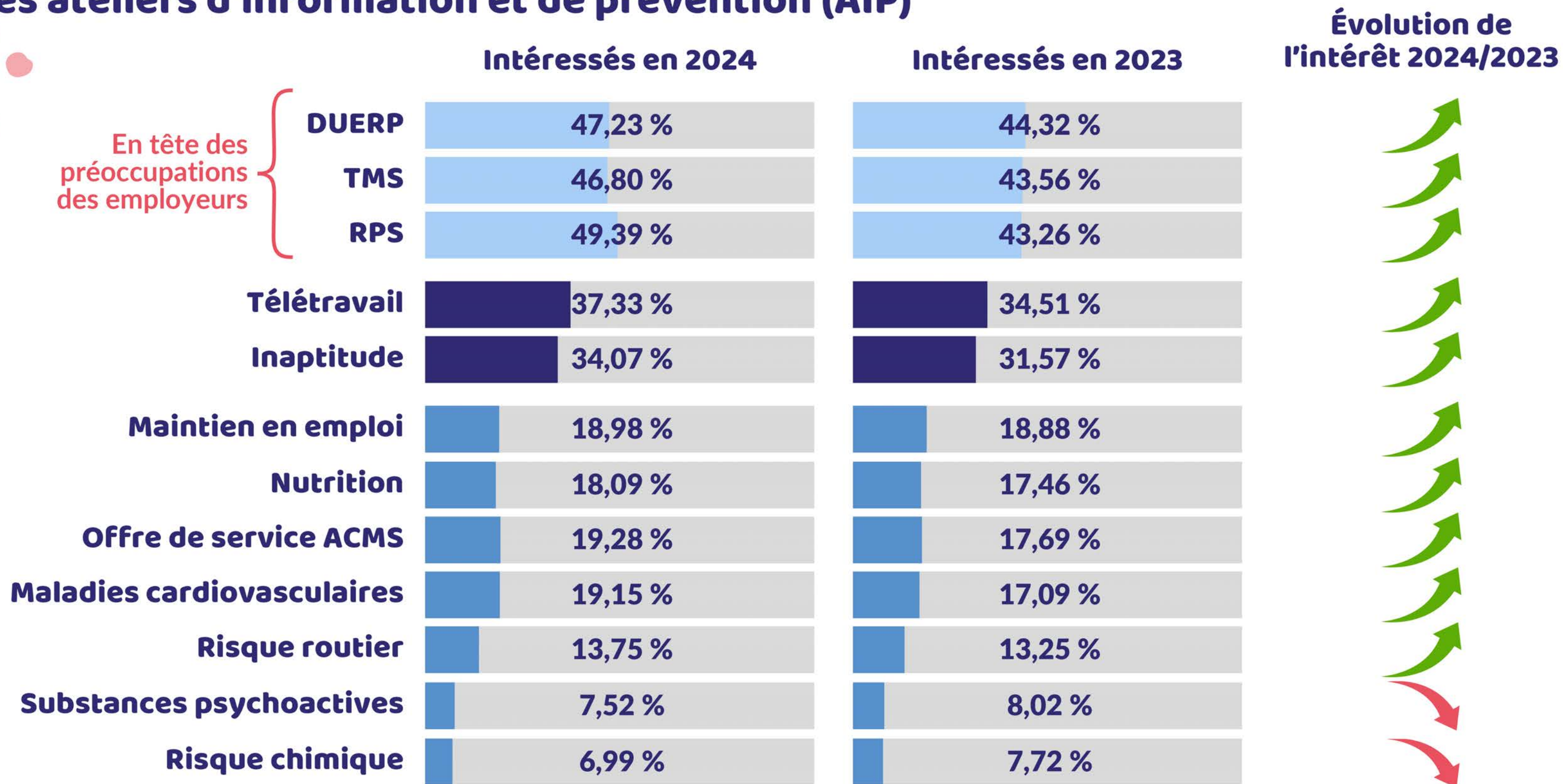
Parmi les **16,06 % de répondants** à affirmer avoir déjà exprimé à l'ACMS un besoin en matière d'action de prévention des risques professionnels, 88,66 % précisent la nature de ce besoin :

- étude ergonomique d'un poste de travail,
- accompagnement au Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP),
- prévention du risque routier,
- sensibilisation aux risques liés au télétravail,
- étude de bruit...

*La question n'était pas posée avant 2019.



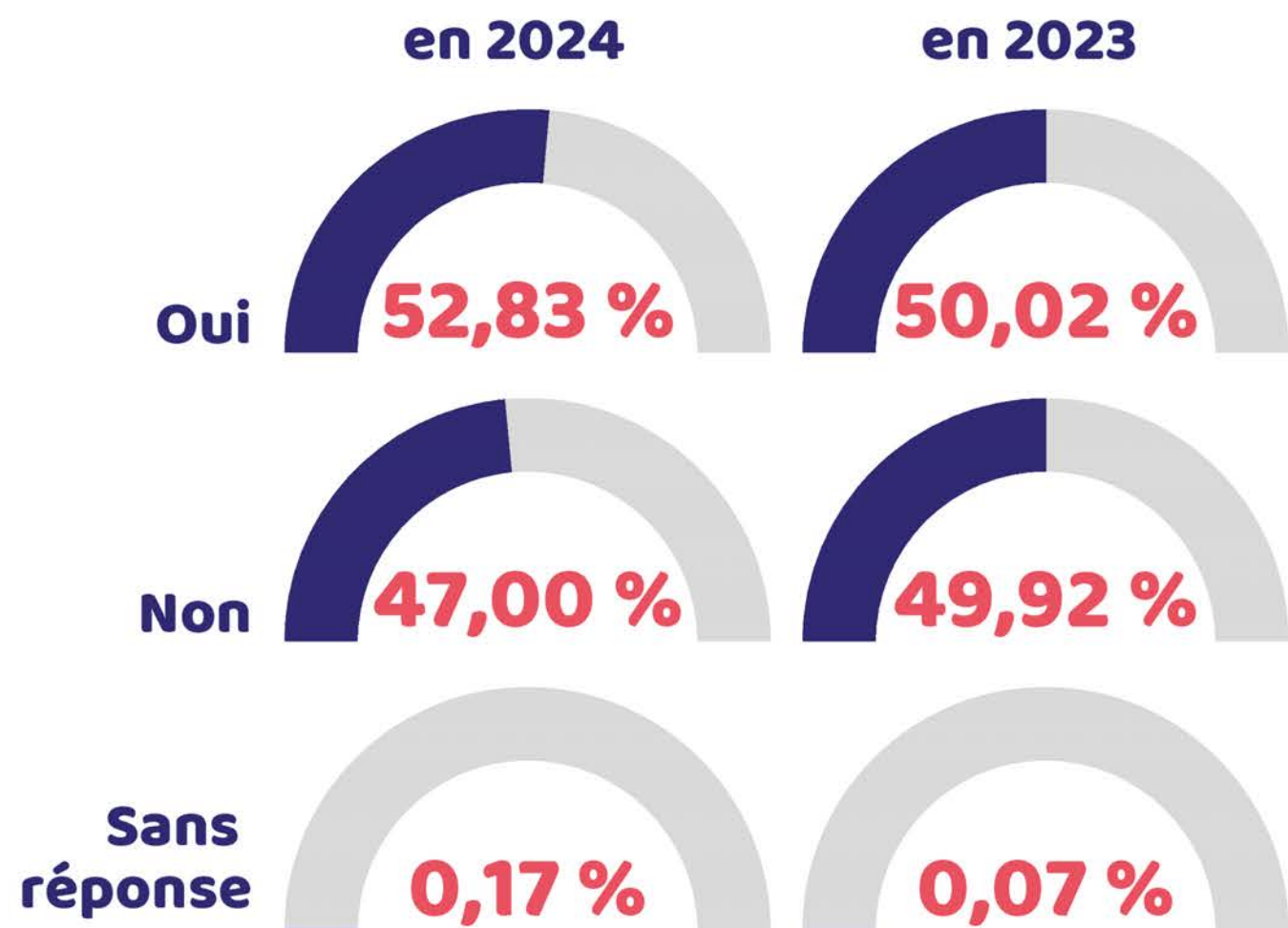
Les ateliers d'information et de prévention (AIP)



Trio de tête depuis 2020 = DUERP, troubles musculosquelettiques, risques psychosociaux. Les risques liés au télétravail, qui ont émergé dans le sillage de la crise sanitaire du Covid-19, ont figuré en 4e position dès 2023, année qui a suivi la mise en place de cet atelier - devant le thème de la gestion d'une inaptitude.

La téléconsultation

Intérêt pour la téléconsultation



L'intérêt des employeurs pour la téléconsultation augmente légèrement par rapport à 2023 mais il reste inférieur aux niveaux de 2022 (61,87 %), 2021 (59,11 %) et 2020 (60,29 %).

Le paiement en ligne de la cotisation

Intérêt pour le paiement en ligne par carte bancaire



Près d'un quart des répondants souhaitent payer leur cotisation en ligne par carte bancaire.

Un prochain contact avec l'ACMS



91,98 % des répondants (depuis 2020, entre 91,04 % et 92,73 %) déclarent ne pas souhaiter être contactés par le responsable du centre ACMS dont ils dépendent.

Les salariés

Méthode

Enquête menée du **13 mai au 3 juillet 2024** pour la 5e année consécutive.

Un questionnaire en ligne a été soumis, dans les centres fixes et mobiles de l'ACMS, aux salariés avant leur visite de santé au travail, de 2 façons :

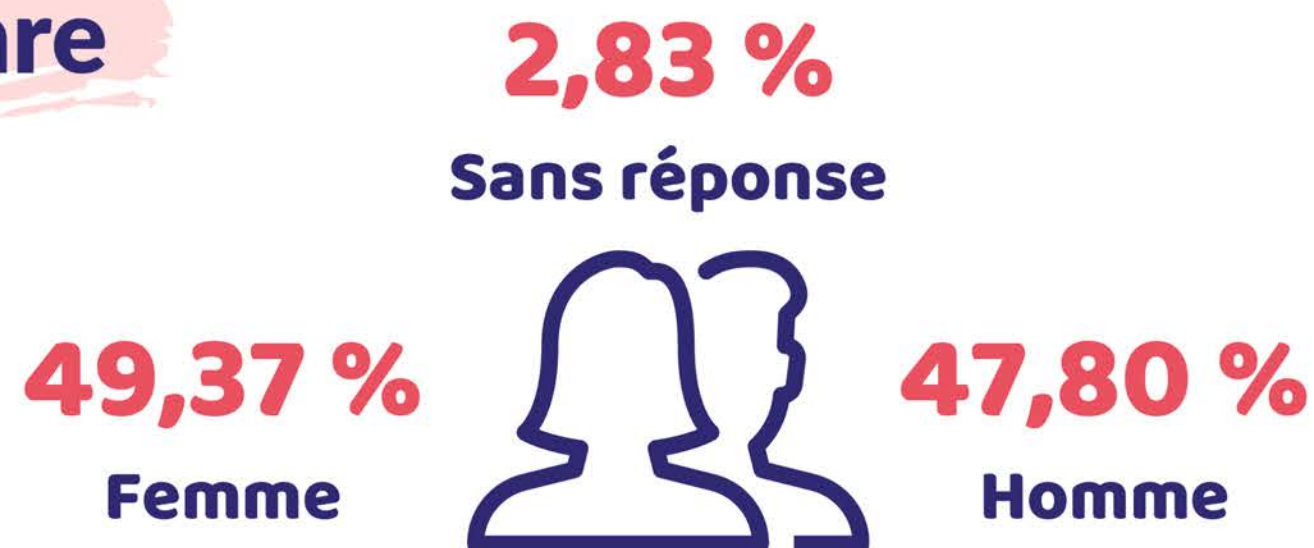
- par la lecture d'un QR code (sur une affiche en salle d'attente) au moyen de leur smartphone personnel ;
- par un accès direct par tablette connectée (10 tablettes en rotation dans 30 centres fixes et mobiles, à raison de 4 jours d'utilisation par centre).

1 756 questionnaires ont été retournés.



Qui sont-ils ?

Genre



La répartition hommes / femmes est stable et plutôt équilibrée (depuis 2020, de 42,90 % à 49,85 % de femmes).

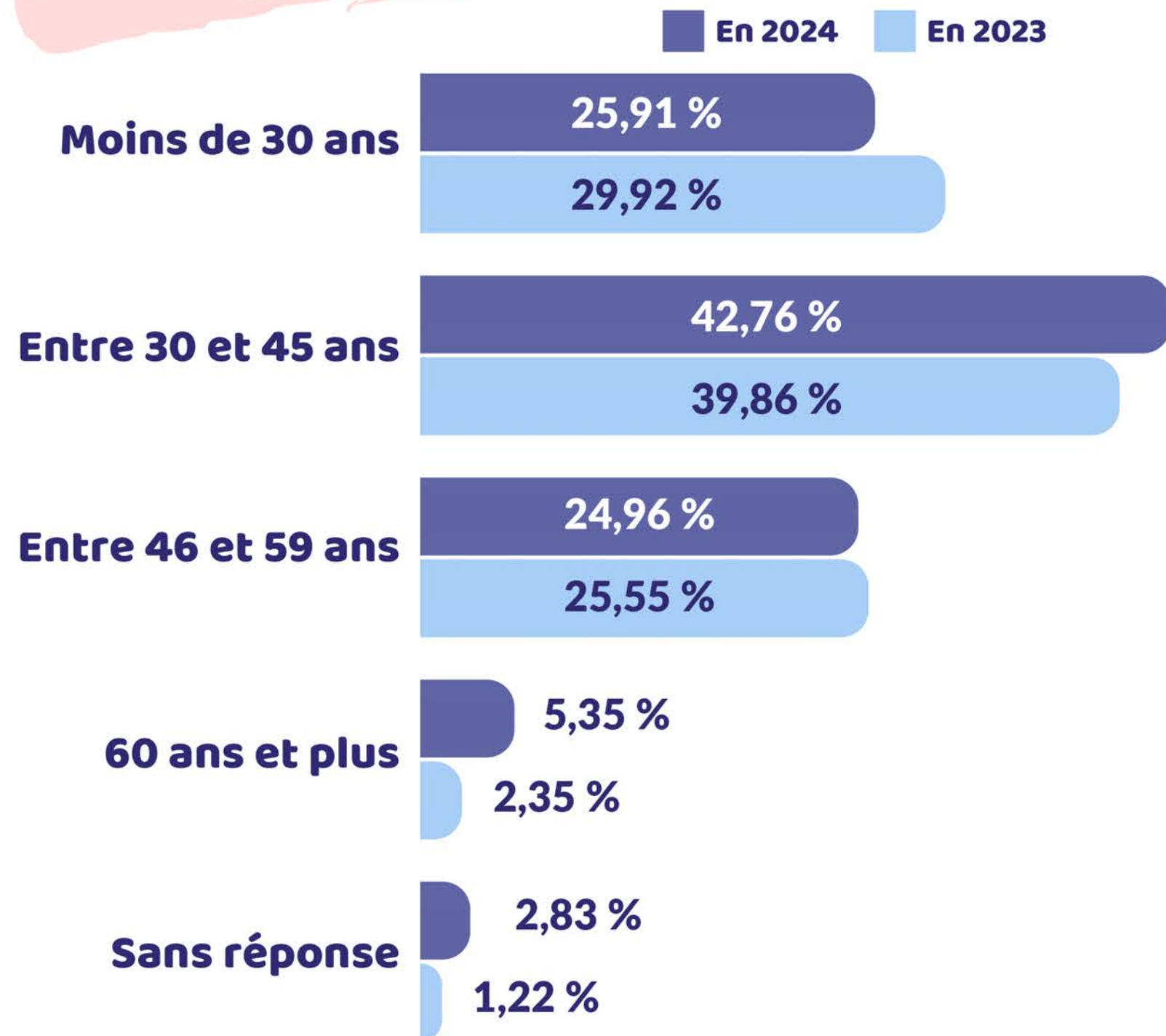
Catégorie professionnelle

6,61 % Ouvrier	57,17 % Employé	32,83 % Cadre
1,18 % Dirigeant	0,94 % Ne sait pas	2,83 % Sans réponse

Majorité des répondants = des employés

→ une tendance stable (depuis 2020, entre 54,32 % et 63,41 % d'employés).

Âge



Majorité des répondants = âgés de 30 à 45 ans
 → une tendance stable depuis 2021 : entre 38,44 % et 43,49 % de 30-45 ans (en 2020, 33,10 %).

Localisation de la visite

Situation du centre



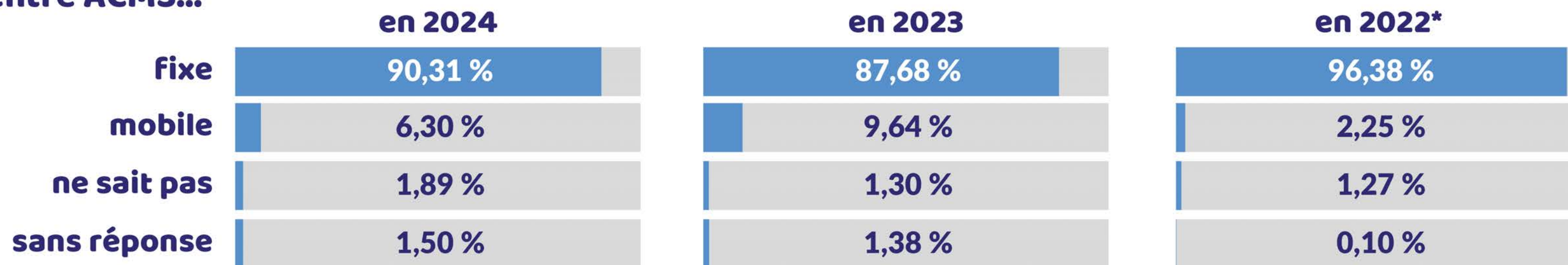
Situation du centre	En 2024	En 2023	En 2022*
Grande couronne	34,17 %	30,45 %	29,87 %
Petite couronne	39,45 %	53,79 %	42,80 %
Paris	23,31 %	13,47 %	25,37 %
Ne sait pas	1,89 %	1,22 %	1,96 %
Sans réponse	1,18 %	1,07 %	0,00 %

Les répondants se trouvent majoritairement en visite dans un centre médico-social ACMS de la petite couronne francilienne (tendance stable).

*La question n'était pas posée avant 2022.

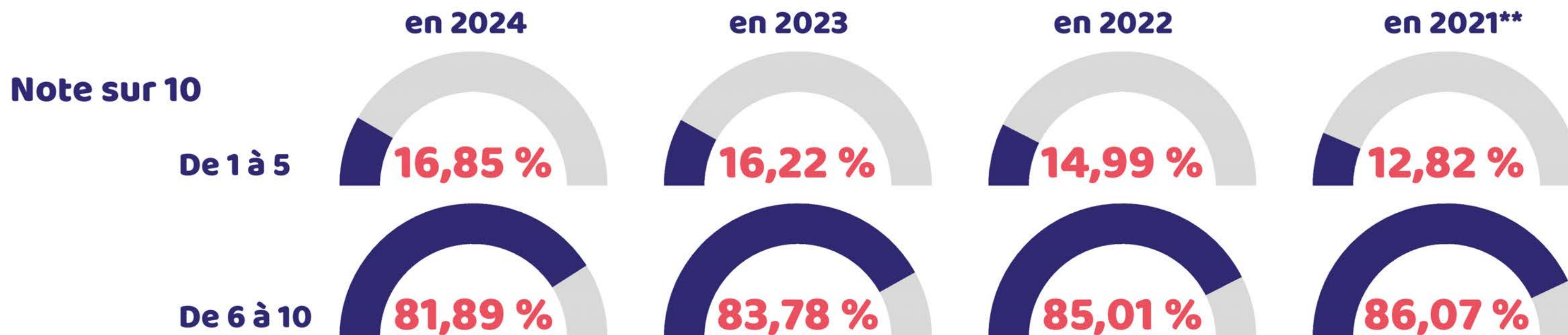
Centre fixe ou mobile

Dans un centre ACMS...



Les répondants se trouvent majoritairement en visite dans un centre fixe (tendance stable).

Autoévaluation de leur état de santé



Plus de **80 % des répondants** estiment leur état de santé plutôt bon (tendance à la baisse depuis 2021**).

*La question n'était pas posée avant 2022.

**La question n'était pas posée avant 2021.

Que connaissent-ils ?

De leur espace salarié en ligne

64,49 %

Oui

33,94 %

Non

1,57 %

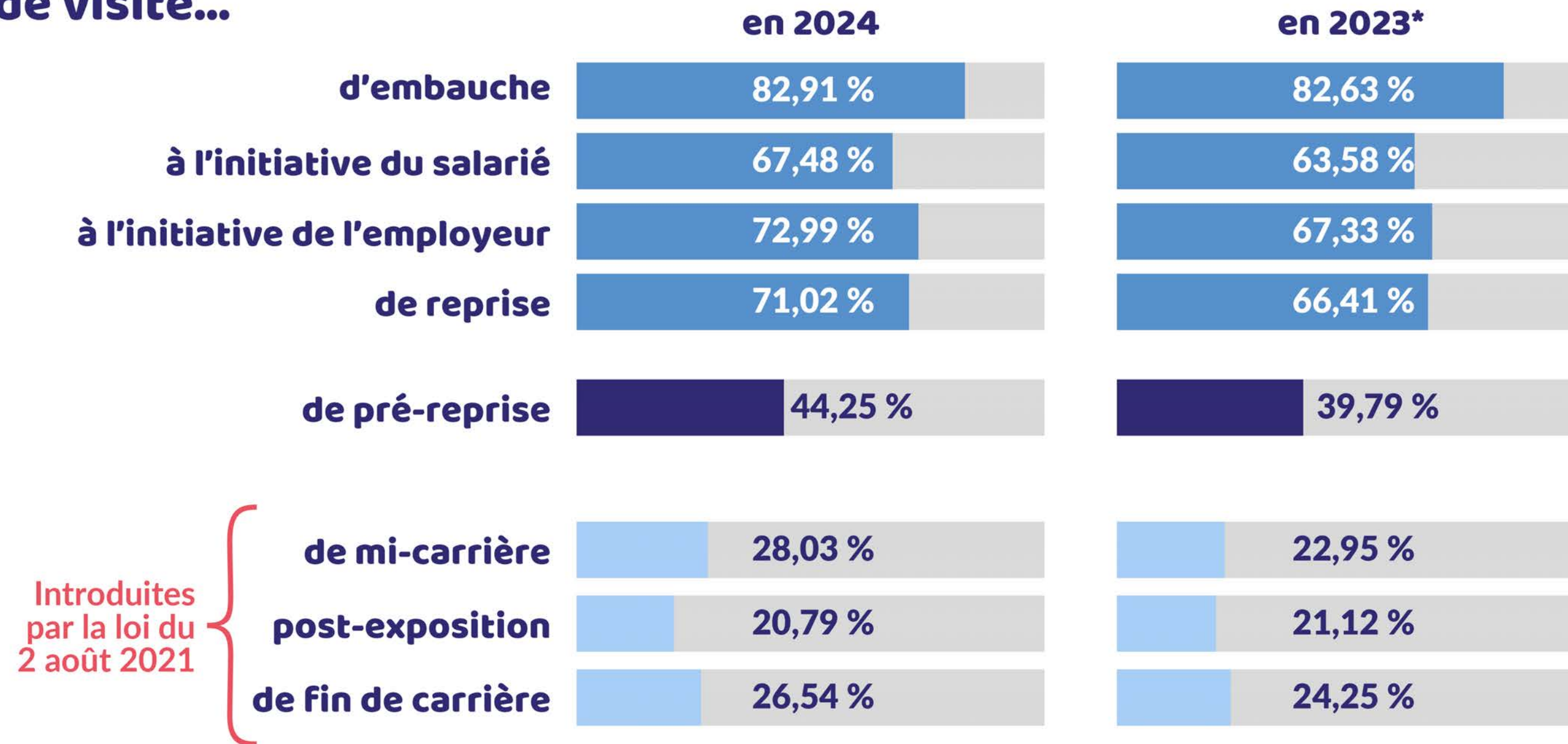
Sans réponse

Un tiers des répondants ignorent qu'ils disposent d'un espace salarié en ligne (mis en place progressivement au dernier trimestre 2023).



Des visites réglementaires

Type de visite...



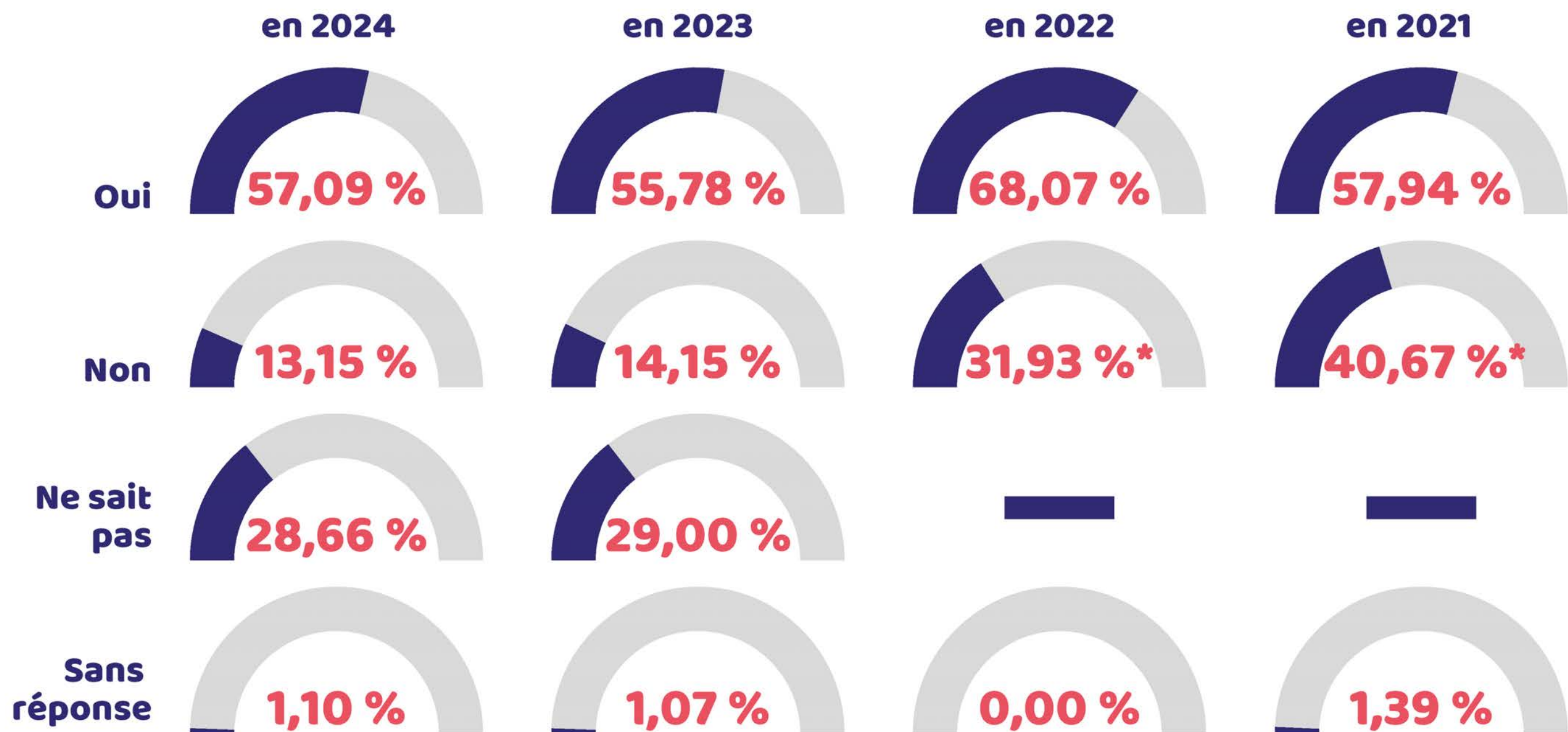
Hormis la visite d'embauche, les visites réglementaires sont très insuffisamment connues des salariés, en particulier les nouvelles visites, en place depuis la dernière réforme**.
La visite de pré-reprise également (pourtant un levier essentiel dans la prévention de la désinsertion professionnelle).

*La question n'était pas posée avant 2023.

**Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021, en application depuis le 31 mars 2022.

Des éventuelles mesures de prévention sur leur lieu de travail

Des mesures sont-elles en place ?



Près de **30 %** des **répondants** ignorent depuis 2023 si des mesures de prévention en santé et sécurité sont en place sur leur lieu de travail.

*Réponse = « non ou ne sait pas »

Que pensent-ils ?

Satisfaction globale

8,97/10



Note sur 10

De 1 à 5

De 6 à 10

En 2024

3,94 %

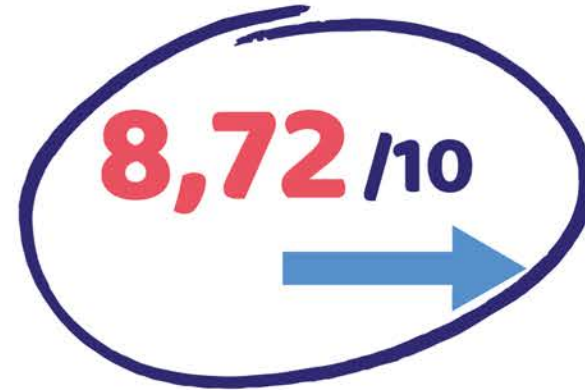
90,55 %

Note moyenne de satisfaction
en 2023 = 8,86/10



Satisfaction concernant...

Le suivi individuel de l'état de santé des salariés



Note sur 10

en 2024

De 1 à 5



De 6 à 10

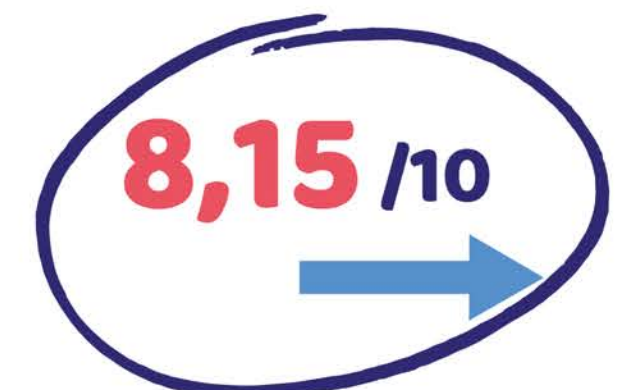


Ne sait pas



Note moyenne de satisfaction en 2023 = 8,85/10

Les actions sur le milieu de travail (AMT)



Note sur 10

en 2024

De 1 à 5



De 6 à 10



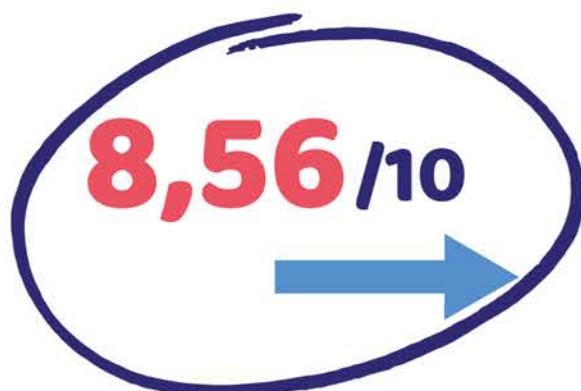
Ne sait pas



Note moyenne de satisfaction en 2023 = 8,31/10
Plus d'un quart des répondants renonce à attribuer une note, faute de connaissances sur les AMT.

Satisfaction concernant...

Le service social



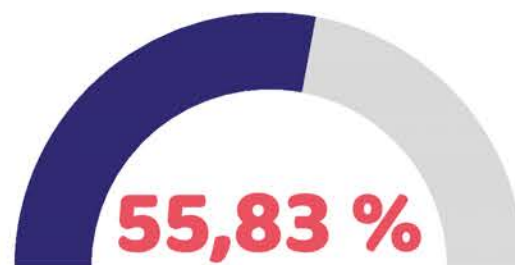
Note sur 10

en 2024

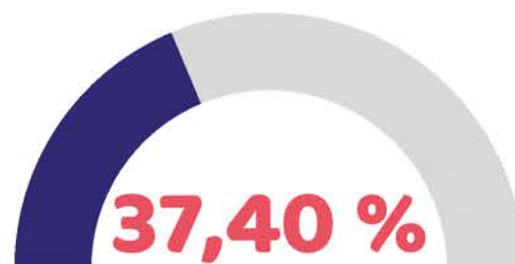
De 1 à 5



De 6 à 10



Ne sait pas



Note moyenne de satisfaction
en 2023 = 8,57/10

Plus du tiers des répondants renonce à attribuer une note, faute de connaissances sur le service social.

Leur espace salarié en ligne



Note sur 10

en 2024

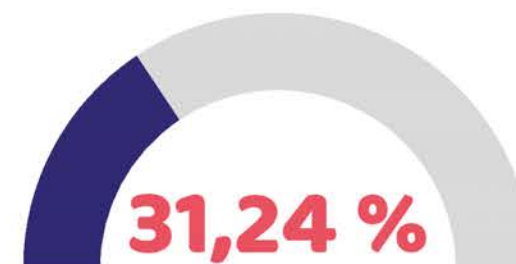
De 1 à 5



De 6 à 10



Ne sait pas



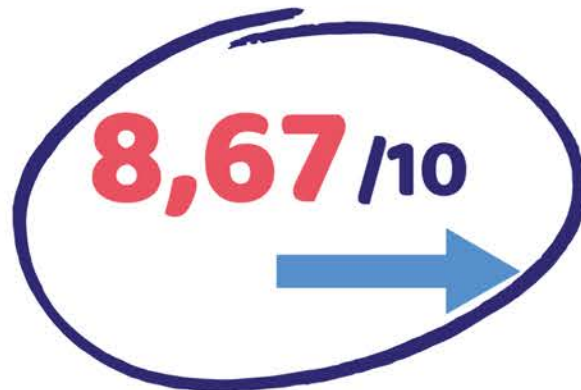
Succès pour l'espace salarié en ligne, nouveauté depuis fin 2023.

Satisfaction concernant...

Les plaquettes de prévention de l'ACMS

Note sur 10

en 2024



De 1 à 5



De 6 à 10



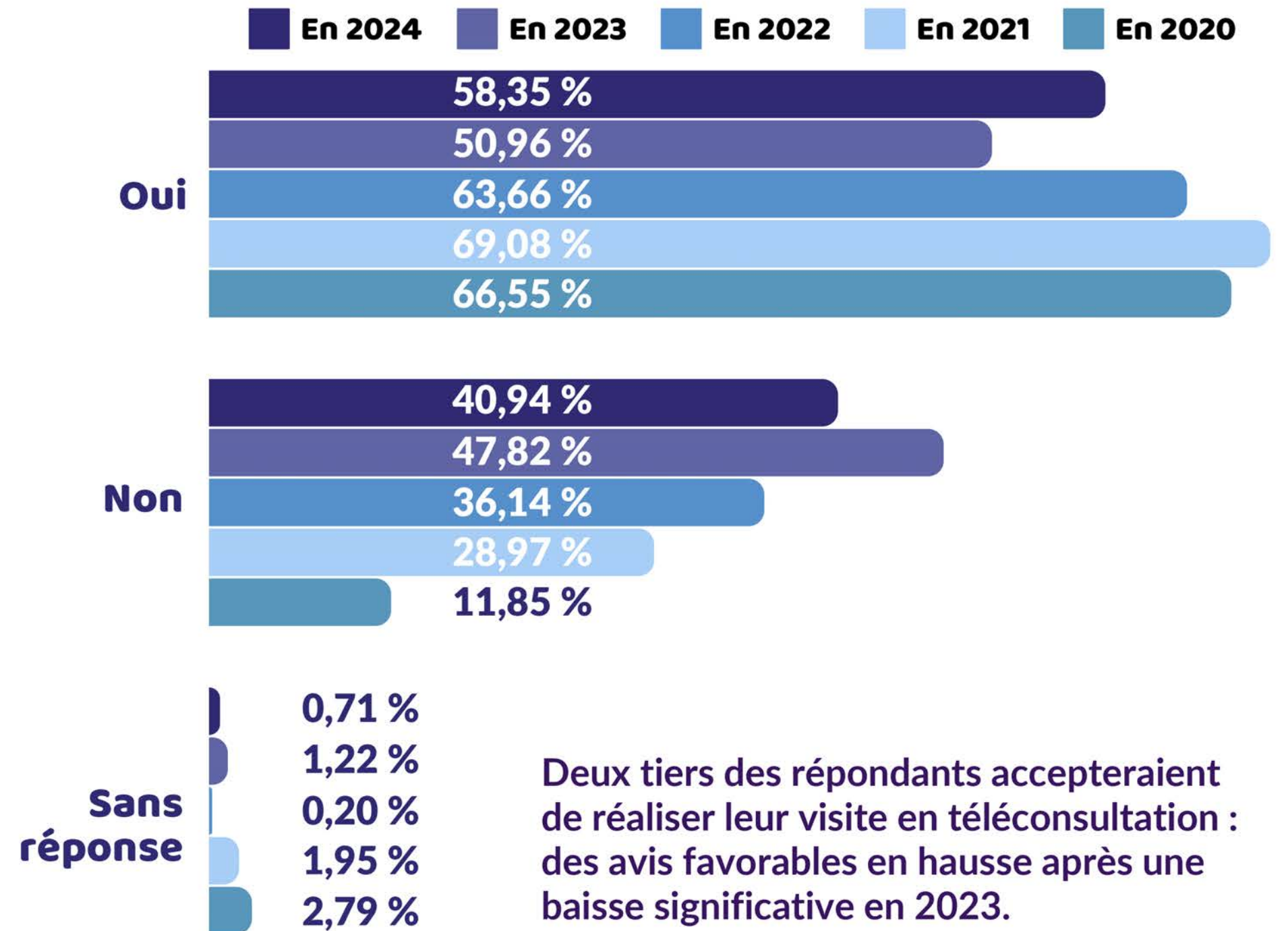
Ne sait pas



Note moyenne de satisfaction en 2023 = 8,60/10

Avis sur la téléconsultation

Acceptation



Deux tiers des répondants accepteraient de réaliser leur visite en téléconsultation : des avis favorables en hausse après une baisse significative en 2023.

La corrélation entre leur état de santé et leurs conditions de travail

Note sur 10

en 2024

en 2023*

De 1 à 5
(plutôt faible)

25,59 %

25,94 %

De 6 à 10
(plutôt forte)

68,66 %

69,09 %

Ne sait pas

4,57 %

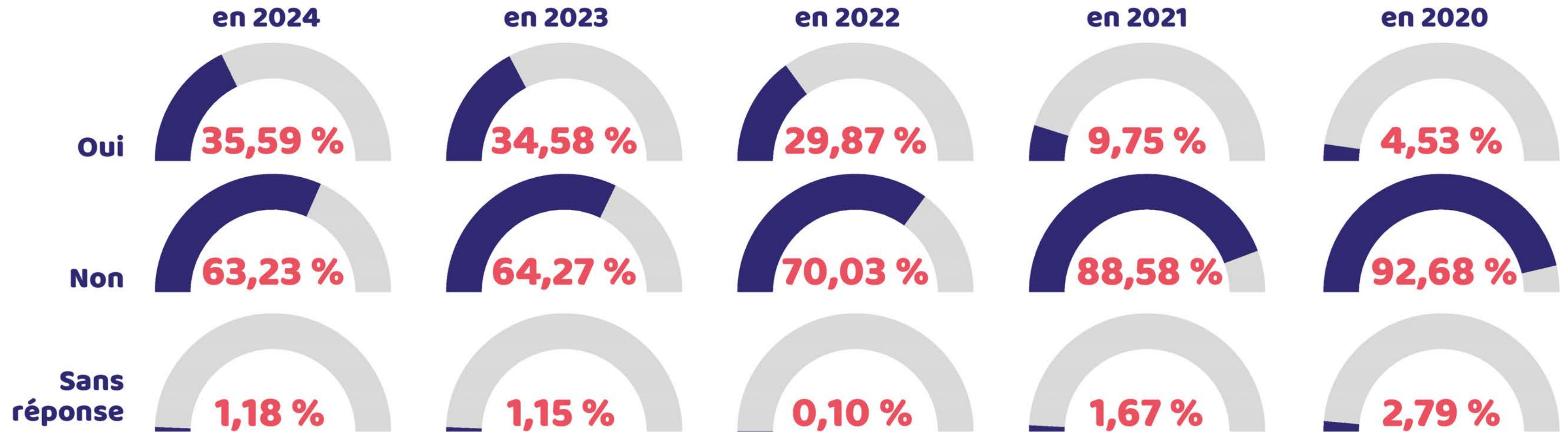
1,15 %

Plus de deux tiers des répondants estiment que leur état de santé dépend de leurs conditions de travail.

*La question n'était pas posée avant 2023.

Que souhaitent-ils ?

Besoin de plus d'informations sur la santé au travail



Un paradoxe...

Depuis 2020, de plus en plus de répondants souhaitent davantage d'informations sur la santé et la sécurité au travail. La proportion reste toutefois faible : elle atteint seulement un peu plus d'un tiers des répondants aujourd'hui.

Or, les salariés sont plus de 2/3 à estimer que leurs conditions de travail ont un incidence sur leur état de santé. Et ils sont plus de 1/4 à ignorer si des mesures de prévention de leur santé et de leur sécurité sont en place sur leurs lieux de travail.

Les représentants du personnel

Méthode

Enquête menée du **21 mai au 21 juin 2024** pour la 3^e année consécutive.

Un lien vers un questionnaire en ligne a été envoyé par e-mailing à 3 reprises à environ 330 entreprises adhérentes de plus de 300 salariés, pour retransmission par l'employeur à tous les membres de la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

92 questionnaires ont été retournés.

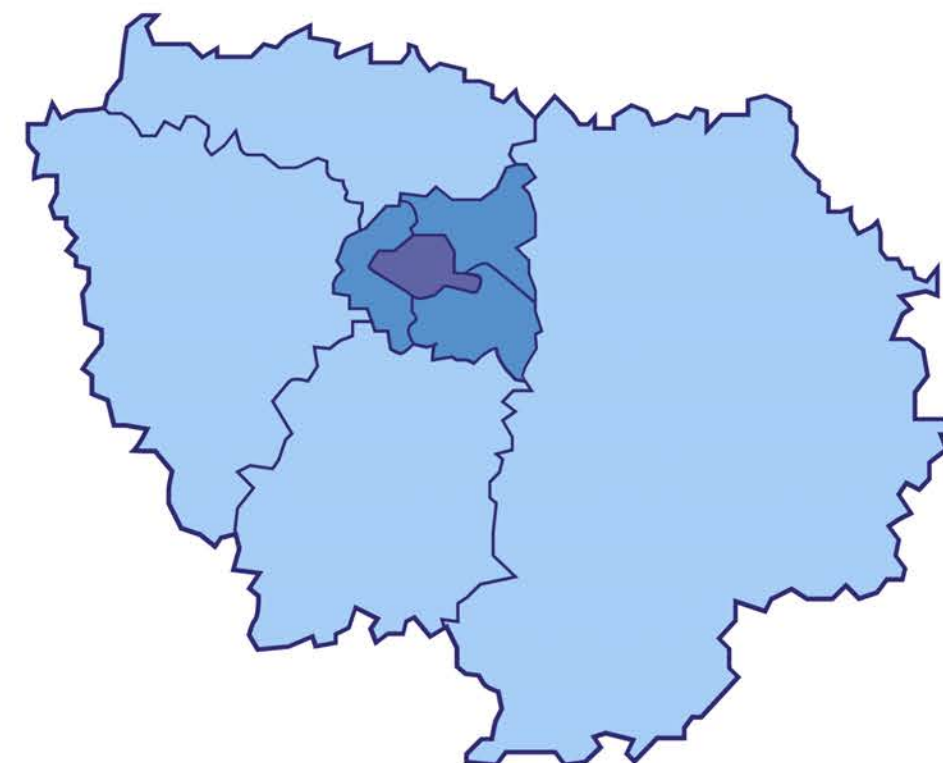
En 2022 et 2023, l'échantillon a été moins représentatif car 1 seul répondant par entreprise adhérente et donc moins de questionnaires retournés.



Qui sont-ils ?

Situation géographique

Siège de l'entreprise



Grande couronne

54,17 %	47,62 %	46,15 %
En 2024	En 2023	En 2022

Petite couronne

31,25 %	33,33 %	38,46 %
En 2024	En 2023	En 2022

Paris

12,50 %	14,29 %	15,38 %
En 2024	En 2023	En 2022

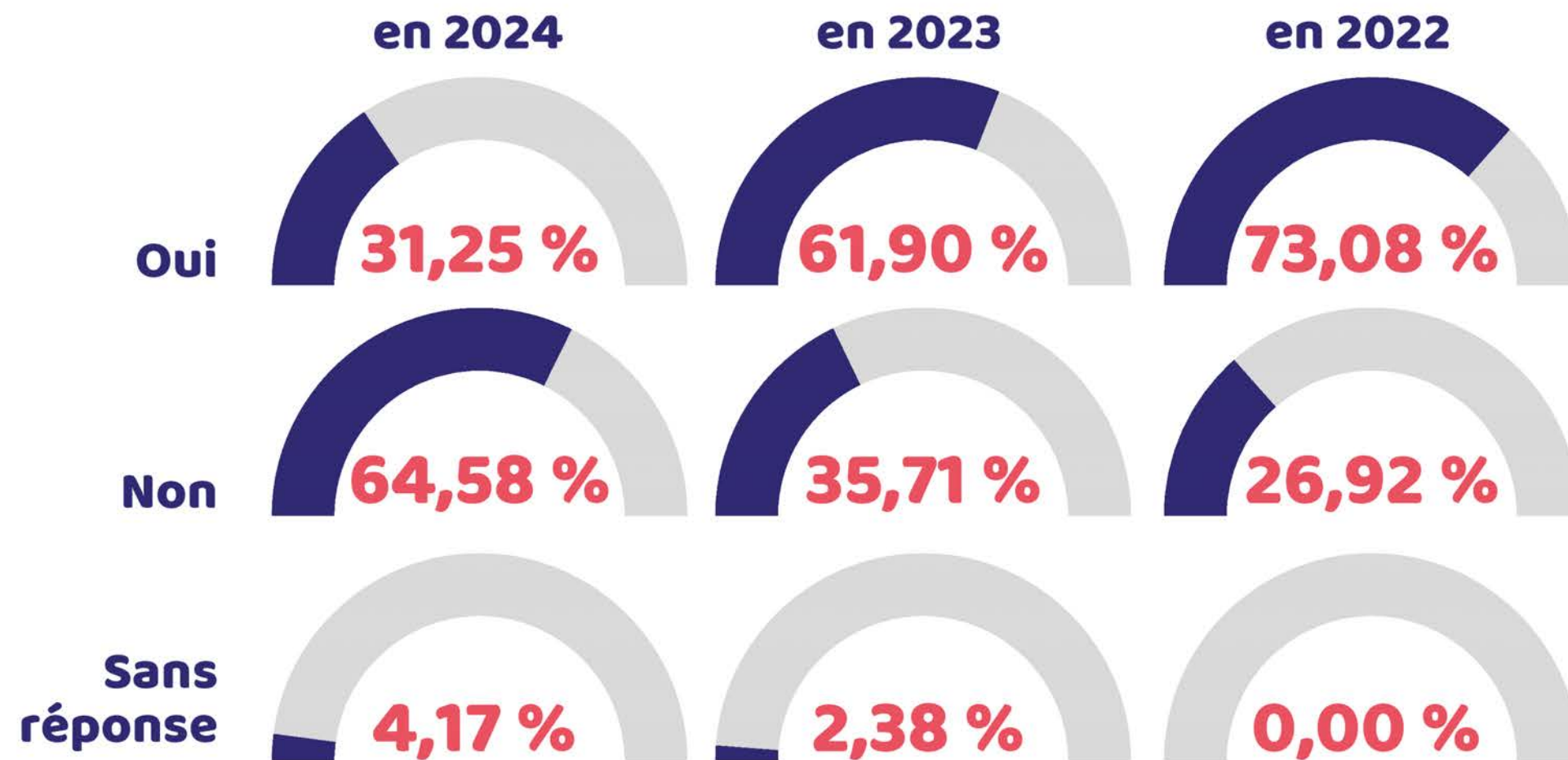
Sans réponse

2,08 %	1,10 %	0,01 %
En 2024	En 2023	En 2022

Plus de la moitié des répondants représentent des entreprises de la grande couronne francilienne.

Relation avec le service de prévention et de santé au travail

Au moins un échange avec l'ACMS



Deux tiers des répondants n'ont jamais échangé avec l'ACMS.

Contact ACMS



Professionnel de santé (médecin ou infirmier)

80,00 % | 96,15 % | 89,47 %
En 2024 | En 2023 | En 2022



Préventeur (ergonome, technicien HSE...)

13,33 % | 3,00 % | 5,26 %
En 2024 | En 2023 | En 2022



Assistant de service social

0,00 % | 0,00 % | 5,26 %
En 2024 | En 2023 | En 2022



Autre professionnel

6,67 % | 0,00 % | 0,00 %
En 2024 | En 2023 | En 2022

Le professionnel de santé est le principal interlocuteur des représentants du personnel : médecin du travail ou, sur délégation de celui-ci, infirmier en santé au travail.

Objets d'échange



Visite du lieu de travail

33,33 %	46,15 %	73,68 %
En 2024	En 2023	En 2022



Accompagnement au DUERP

20,00 %	23,08 %	31,58 %
En 2024	En 2023	En 2022



Étude ou observation sur un ou plusieurs poste(s) de travail

26,67 %	26,92 %	73,68 %
En 2024	En 2023	En 2022



Participation à une réunion du CSE

60,00 %	73,08 %	89,47 %
En 2024	En 2023	En 2022



Avis, conseil, question (par téléphone ou visioconférence)

40,00 %	38,46 %	52,63 %
En 2024	En 2023	En 2022



Autre

13,33 %	3,85 %	15,79 %
En 2024	En 2023	En 2022

Le médecin du travail est membre de droit, à titre consultatif, du comité social et économique (CSE). Il peut déléguer la participation à une réunion à un membre de l'équipe pluridisciplinaire (infirmier, IPRP...).

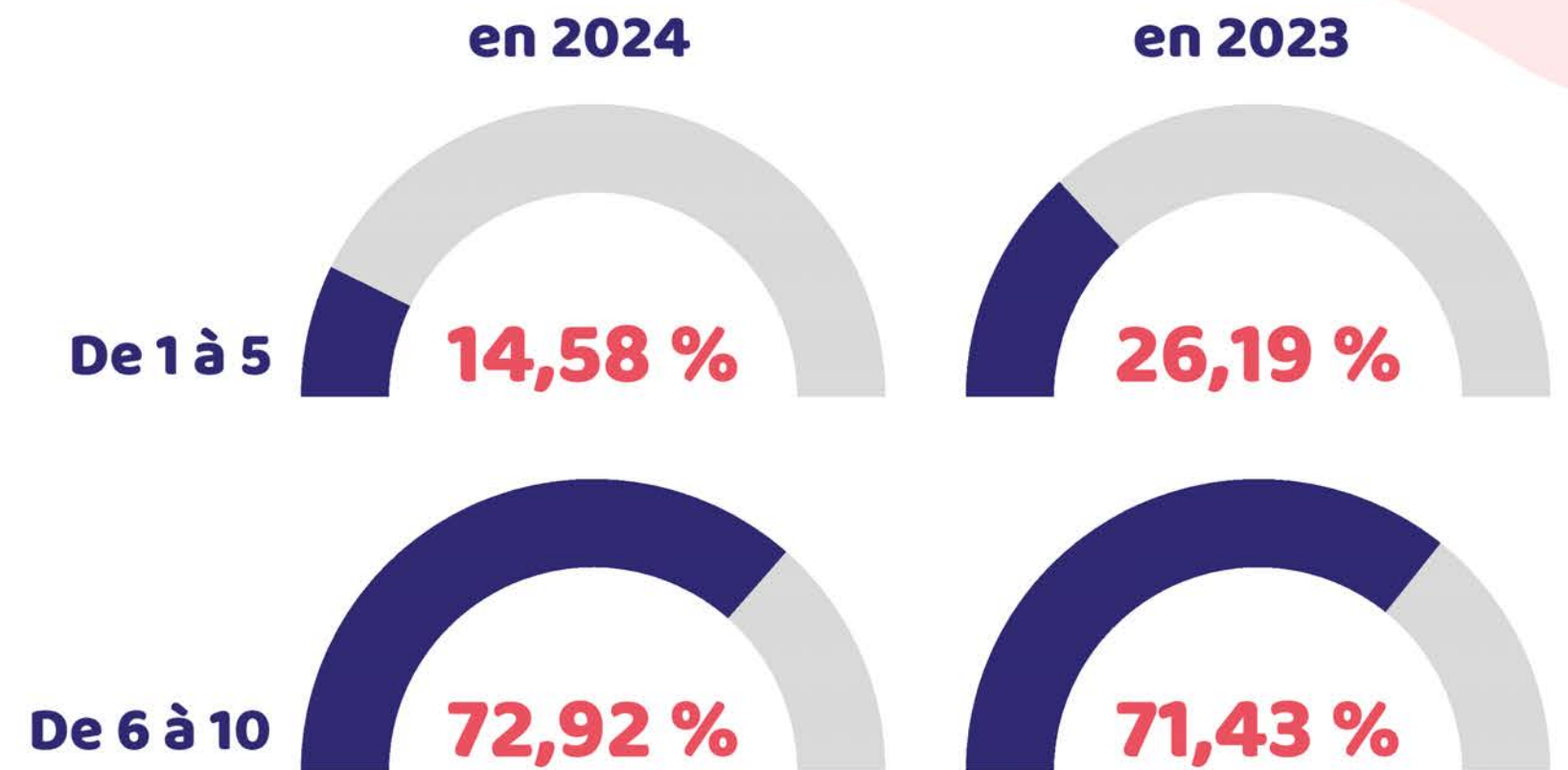
Que pensent-ils ?

Satisfaction globale

7,30/10



Note sur 10



Note moyenne de satisfaction

en 2023 = 6,90/10

en 2022 = 7,50/10

Satisfaction concernant...

Les échanges avec l'ACMS

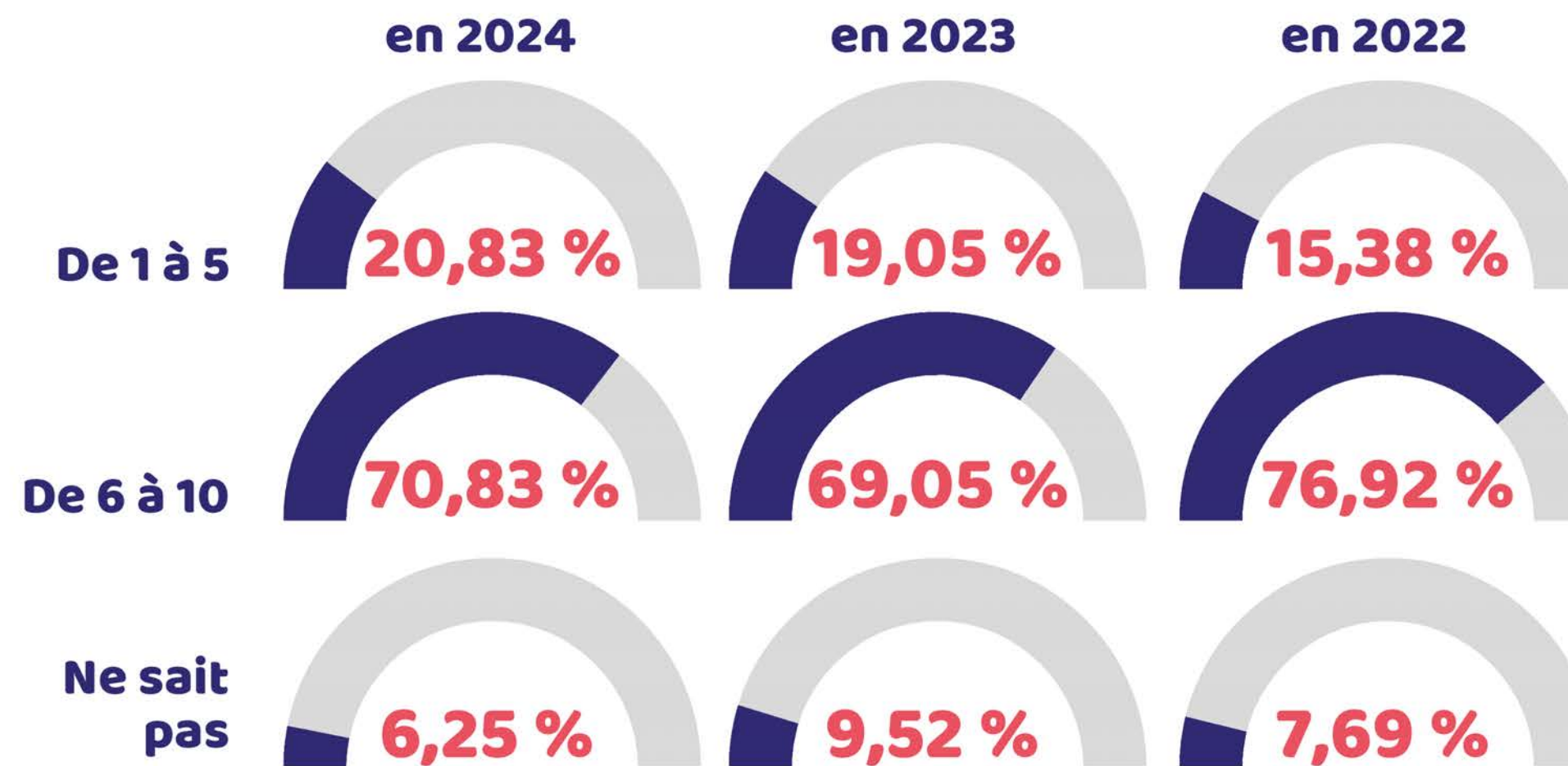
100 % (80,77 % en 2023, 84,21 % en 2022) des répondants ayant eu au moins un échange avec l'ACMS s'en disent satisfaits.



Le suivi individuel de l'état de santé des salariés



Note sur 10



Note moyenne de satisfaction

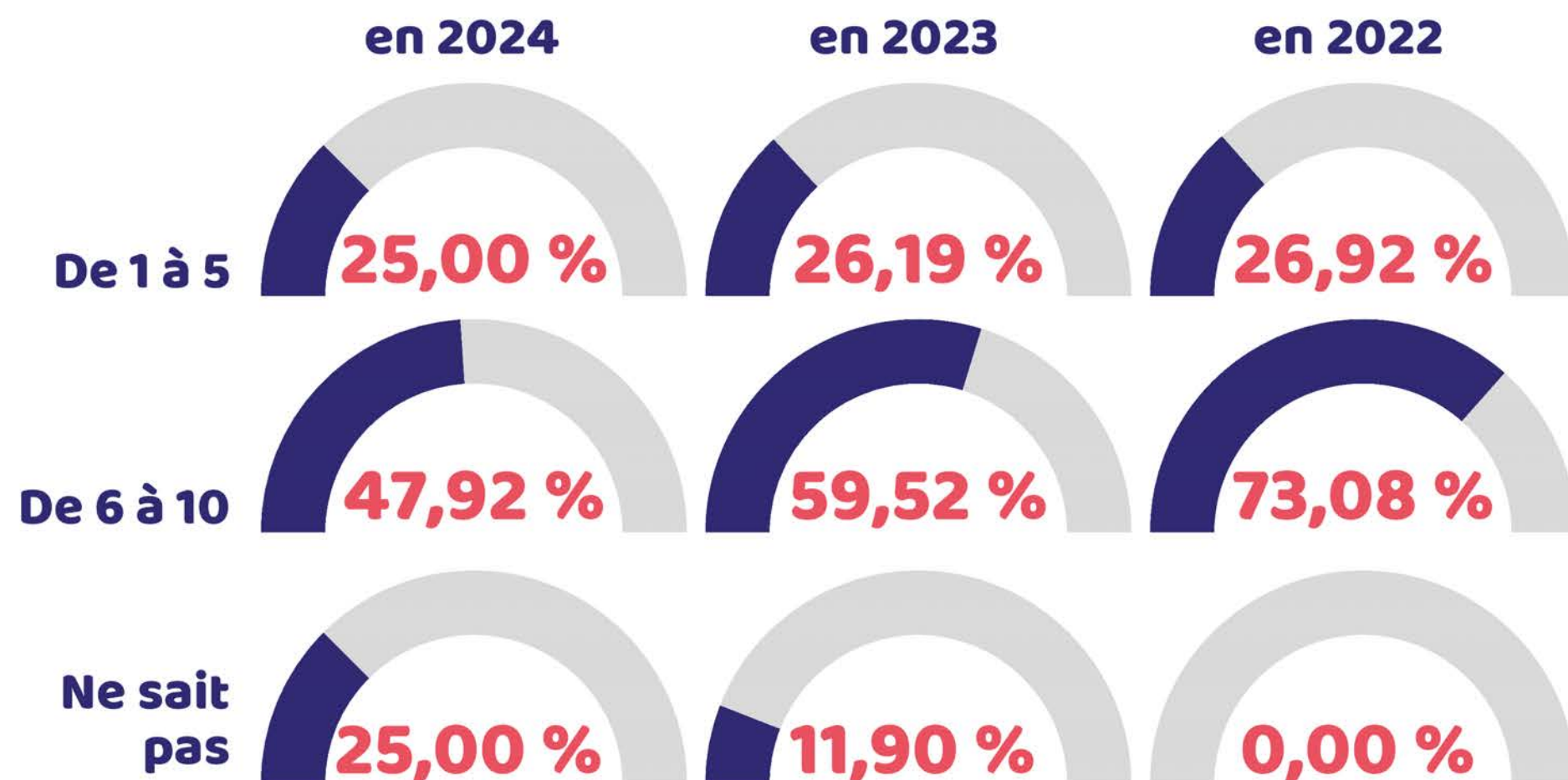
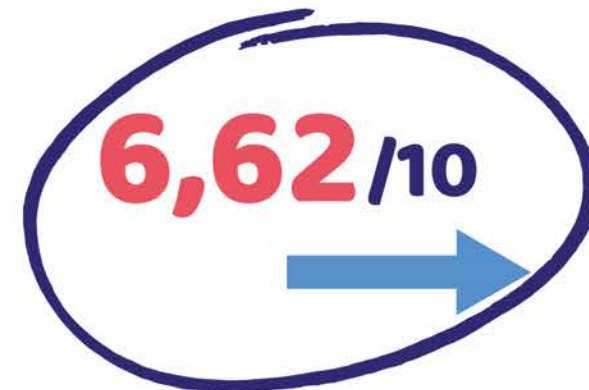
en 2023 = 6,50/10

en 2022 = 7,16/10

Satisfaction concernant...

Les actions sur le milieu de travail (AMT)

Note sur 10



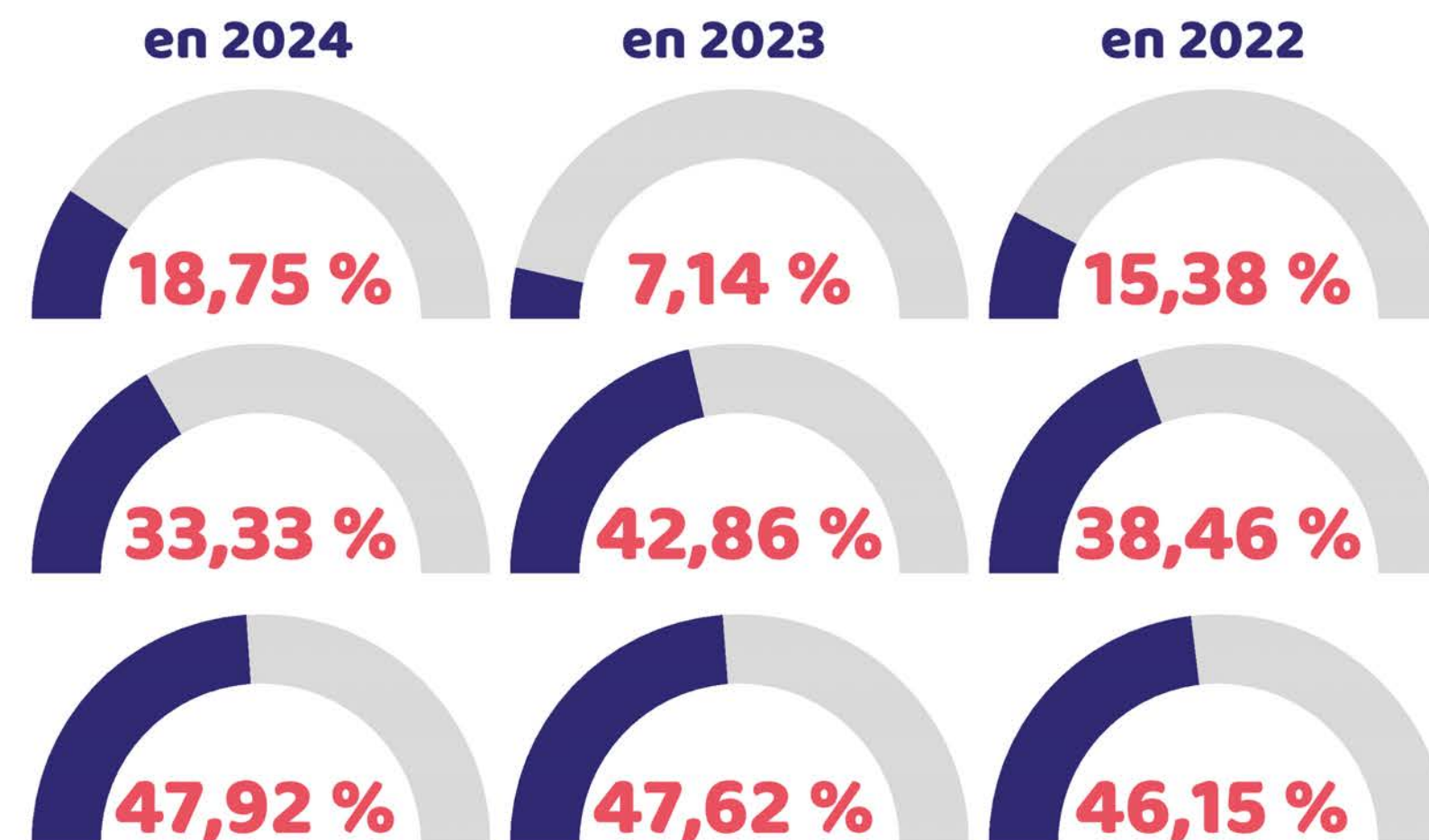
Note moyenne de satisfaction

en 2023 = 6,52/10 et en 2022 = 6,92/10

En 2024, 1/4 des répondants renonce à attribuer une note, faute de connaissances sur les AMT.

Le service social

Note sur 10



Note moyenne de satisfaction

en 2023 = 7,42/10

Depuis 2022, près de la moitié des répondants renonce à attribuer une note, faute de connaissances sur le service social.

Que souhaitent-ils ?

89,58 % (35,71 % en 2023, 57,69 % en 2022) des répondants ont mentionné des sujets sur lesquels ils souhaiteraient solliciter les services de l'ACMS :

- la prévention en général,
- les dispositifs de maintien en emploi,
- le DUERP,
- les équipements de protection individuelle (EPI),
- les risques psychosociaux (RPS),
- la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS).





CONTACTS PRESSE

Laurence DESPINS-LEGAY

laurence.despains-legay@acms.asso.fr

Tél. 06 60 29 39 80

Marine BALLEREAU

marine.ballereau@acms.asso.fr

Tél. 07 63 87 28 58